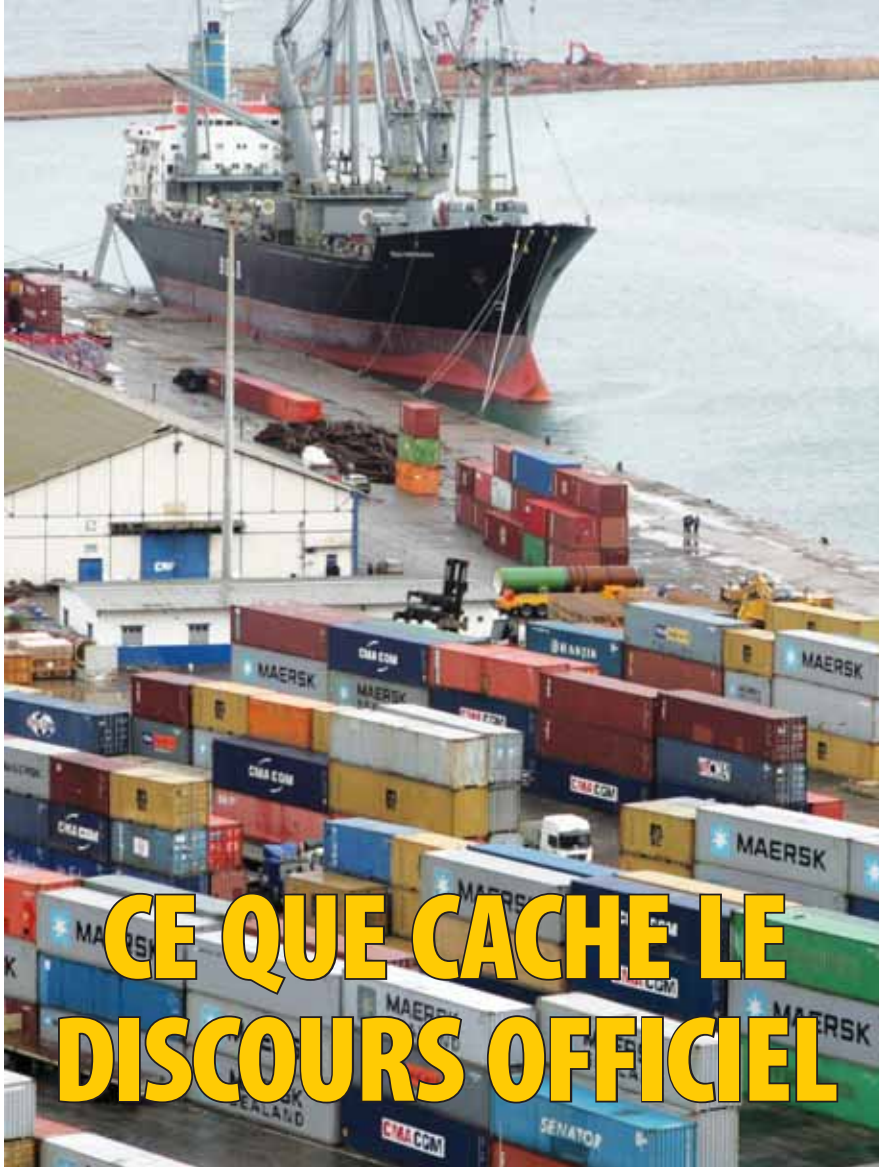


DES EXPERTS ET ORGANISMES INTERNATIONAUX SCANNENT L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE



CE QUE CACHE LE DISCOURS OFFICIEL

PHOTO : B. SOUHL

DURANT CES DERNIÈRES ANNÉES, L'ALGÉRIE A PROCÉDÉ SUR LE PLAN DES CHOIX ÉCONOMIQUES À UN CHANGEMENT DE CAP QUI N'A LAISSÉ PERSONNE INDIFFÉRENT AUSSI BIEN AU NIVEAU INTERNE QU'EXTERNE. Les motivations derrière ce chamboulement sont à rechercher tant au niveau de la conjoncture économique mondiale qui a prévalu durant cette période qu'au niveau de la volonté du gouvernement de mieux protéger une économie jusque-là livrée à elle-même. **Lire en pages 2 à 4**

accès aux hautes fonctions de l'état et des entreprises

Les femmes cadres algériennes victimes de discrimination

À des conditions de diplôme et de compétence égales et, souvent même, supérieures à celles des hommes, les femmes cadres ont assurément beaucoup moins de chances d'accéder aux fonctions supérieures de l'Etat, des entreprises publiques et des universités. La sous-représentation féminine au plus haut des hiérarchies politiques, administratives et managériales est largement confirmée par les constats déjà établis, par le Cread... **Pages 12-13**

LES CHRONIQUES

■ l'analyse d'el kadi ihsane
L'Algérie orpheline d'un grand dessein économique **P2**

■ repères économiques de abdelhak lamiri
Le débat autour du programme économique **P5**

COOPÉRATION ET INTELLIGENCE JURIDIQUE

UN OUTIL STRATÉGIQUE MÉCONNU DES MANAGERS

LORS D'UNE RENCONTRE AVEC LE PREMIER MINISTRE ALGÉRIEN, EN MARGE DE SA RÉCENTE VISITE (17 ET 18 OCTOBRE) À ALGER, Michèle Alliot-Marie, ministre française de la Justice, a évoqué le souci de visibilité dont ont besoin les investisseurs de son pays concernant l'environnement juridique algérien. A ce titre, la garde des Sceaux a qualifié d'important «sa sécurisation pour les entreprises qui s'installent en Algérie». Cette déclaration a suscité des réactions auprès de bon nombre de juristes nationaux qui considèrent, pour leur part, qu'avant de sécuriser l'environnement juridique pour une meilleure présence de l'investissement étranger, il faudrait d'abord penser à le faire au sein des entreprises algériennes pour qu'elles puissent se prémunir de tout risque, qu'il soit d'origine interne ou externe». **Page 7**

MIGRATION DES COMPÉTENCES LOCALES

EN AFRIQUE

LA SAIGNÉE

SELON L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM), ALORS QUE LES DÉPARTS SE CHIFFRENT À 20 000 MIGRANTS PAR ANNÉE DEPUIS 1990, l'Afrique fait appel chaque année à des spécialistes étrangers dont le nombre peut atteindre les 150 000, pour une dépense annuelle de 4 milliards de dollars. Les transferts de fonds vers l'Afrique sont en hausse ces dernières années, tandis que l'aide au développement décline d'année en année, selon les différentes études exploitées par les experts. Toutefois, ce qui inquiète les pays d'origine des migrants est le nombre de compétences qui quittent les pays, notamment en Afrique et plus particulièrement l'Algérie. **Pages 8 à 11**

5E CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE AFRICAINE

PLAIDOYER EN FAVEUR DE LA COOPÉRATION INTERRÉGIONALE



PHOTO : D. R.

Le développement du partenariat interrégional est un axe majeur par lequel devra passer l'Afrique pour gagner de la croissance. Le message a été délivré par Donald Kaberuka, président de la Banque africaine de développement (BAD), lors de la 5e conférence économique africaine qui s'est tenue à Tunis du 27 au 29 octobre dernier. M. Kaberuka a souligné que les fondamentaux des économies africaines restent bons malgré les effets pervers de la crise financière internationale, mais pour répondre à l'ensemble des besoins de l'économie africaine, il faudra mettre l'accent sur la coopération interrégionale, qui est actuellement «à son niveau le plus bas». **Page 14**

Transparence et responsabilité budgétaire

Le pays à la traîne

Le Partenariat budgétaire international (IBP) vient de publier, le 20 octobre 2010, l'enquête sur le Budget ouvert 2010, le seul instrument de mesure de la transparence et de la responsabilité budgétaire au monde qui soit indépendant, comparatif et régulier.

Par
Barka Zine (*)

Publié une fois tous les deux ans par des experts indépendants, qui n'ont de compte à rendre à aucun gouvernement national, le rapport révèle que l'Algérie a un score de transparence extrêmement faible : 01 point sur 100. Le manque de transparence dans la gestion du budget de l'Algérie est une porte ouverte aux abus et à une utilisation inappropriée et inefficace des fonds publics.

Comme l'enquête sur le Budget ouvert le préconise, «l'Algérie peut améliorer la transparence de son système budgétaire, à peu de frais et d'efforts, en publiant sur l'Internet toutes les informations budgétaires qu'il produit déjà».

«Une plus grande transparence permettrait un meilleur contrôle, de meilleurs choix budgétaires, et un meilleur fonctionnement des services publics pour ses citoyens», a déclaré Warren Krafczik, directeur du Partenariat budgétaire international.

L'Algérie n'est pas le seul pays à afficher de mauvais résultats. L'Enquête sur le budget ouvert 2010 a révélé que 74 des 94 pays évalués ne respectent pas les normes élémentaires de transparence et de responsabilité dans la gestion de leurs budgets nationaux. Basée sur des preuves documentées, l'Enquête sur le budget ouvert a découvert que sur les 94 pays évalués, sept seulement fournissent des informations complètes



Siège du ministère des Finances à Alger

PHOTO : B. SOUJIL

relatives au budget, tandis que quarante d'entre eux ne produisent aucune information budgétaire significative. Sans ces informations, il est difficile pour le public et les institutions de contrôle de mettre le gouvernement face à ses responsabilités, ou de contribuer sérieusement aux décisions concernant la gestion et l'utilisation des ressources publiques. L'Afrique du Sud, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, la France, la Norvège, la Suède et les États-Unis font partie des pays avec les meilleures performances en matière de transparence, tandis que les pays avec les performances les plus faibles – parmi eux la Chine, l'Arabie Saoudite, la Guinée équatoriale, le Sénégal et la récente démocratie irakienne

- fournissent peu (voire pas) d'informations à leurs citoyens.

L'Enquête sur le budget ouvert utilise des critères reconnus internationalement pour attribuer à chaque pays un score, sur une échelle de 100 points, appelée l'Indice sur le budget ouvert. Malgré une déficience générale de la transparence budgétaire dans le monde, l'Enquête sur le budget ouvert a révélé une amélioration de neuf points en moyenne pour les quarante pays examinés par trois Enquêtes sur le budget ouvert consécutives. Les progrès les plus spectaculaires concernent les pays qui avaient obtenu de faibles scores, comme la Mongolie et le Liberia. Ils n'atteignent pas encore le niveau des meilleures pratiques, mais ont fait des

progrès considérables au fil du temps.

De l'avis de beaucoup d'experts, les budgets ouverts et transparents peuvent permettre au public d'apprécier si les responsables de leur gouvernement font bon usage des fonds publics. De plus, comme ils réduisent les opportunités de corruption ou de dépenses inutiles, les budgets transparents peuvent également augmenter les ressources disponibles pour faire face à divers besoins économiques et sociaux, notamment comme combattre la pauvreté et le chômage qui accablent le pays.

B. Z.

(*) *Professeur de finances publiques et de fiscalité université de Tlemcen*

analyse

D'EL KADI IHSANE

L'Algérie orpheline d'un grand dessein économique

La gouvernance du pays manque terriblement d'ambition. Non inquiétée par la sanction des urnes, elle ne sait plus vendre l'avenir aux Algériens. Et aux étrangers. Un étudiant en master du MDI, business school, huppée à Alger, a été choqué de trouver que le risque commercial de l'Algérie était, chez une petite agence de notation, encore classé en 2009 à six sur une échelle de sept, à peine en dessous de l'Irak et de l'Afghanistan.

En 2014 l'Algérie aura dépensé quelque 500 milliards de dollars en moins de dix ans en plans de développement. Sans idée globale pour convertir ce déploiement en une ligne de vie qui fait sens. Occupation du territoire, développement durable, pôles spécialisés, systèmes de transports intégrés, bref, la prospective transversale de cet emballement de dépenses n'existe pas. Ni son contenu sociétal ni sa sublimation politique. Conséquence, aucune formule marketing ne vient coiffer le packaging des années d'hyper dépenses publiques qui sont pourtant, il faut bien l'admettre, en train de changer le paysage de nos villes en attendant d'améliorer celui de nos campagnes. L'addition d'une grande mosquée à Alger, d'une autoroute des Hauts-Plateaux, et d'une nouvelle ville à Bouinan, ne fait pas un projet intégrateur. Et donc pas vibrer le pathos national. Des spécialistes le répètent à l'envi depuis le premier plan en 2005. Dans

une chronique récente, Abdelhak Lamiri a rappelé l'importance d'une grande ambition transcendante dans le management d'entreprise. Pour dire qu'un objectif grandiose qui mobilise la ressource humaine au-delà des résultats du court terme, s'il est indispensable dans la gouvernance d'une entreprise, est vital dans celle d'un pays.

Cette projection qui soulève les élans est impensable. Car sans doute pour la génération, qui tient le pouvoir, marquée par l'âge et l'échec, elle est devenue impensable. Alors même que la conjoncture des revenus énergétiques des dix prochaines années permet de faire rêver le pays. Le Maroc et la Tunisie se fixent comme objectif de rejoindre en cinq ans le niveau de développement du dernier des 27 pays de l'UE. Dans sa communication politique l'Algérie peut viser plus haut. En reproduisant statistiquement l'évolution du PIB par habitant des cinq dernières années sur les cinq prochaines, le rattrapage avec la Bulgarie et la Roumanie est accompli compte tenu de la faible croissance projetée pour eux. Mais est-ce qu'il s'agit là d'un grand objectif qui transcende la vie nationale ? Forcément non, pour un pays qui avait, il y a près de quarante ans, tablat sur un rattrapage du PIB de l'Espagne en vingt ans. Que peut donc vendre de brillant aux Algériens un gouvernement empêtré dans l'infiniment petit ? Le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, qui dans un pays éthique ne

devrait plus être en fonction, est ainsi devenu le technicien spécialiste de la voie rapide Ain Benian-Boufarik.

Il y a trente ans, les pouvoirs politiques dans le monde mettaient le plein emploi en tête de leurs projets. Plus personne ne le fait. Alors quoi ? L'Algérie peut briller à nouveau là où elle a déjà été admirée. Là où sa prétention sera légitime. Elle a été la première véritable transition démocratique dans le monde arabe. C'est un incomparable atout de performance économique. Abandonné sans discussion pour cause de guerre civile. L'Algérie a été un leader continental envié, dans le développement humain. Perdu de vue à cause du plan d'ajustement structurel. L'Algérie enfin est un grand acteur énergétique et peut, grâce au renouvelable, le rester au-delà des hydrocarbures. C'est un destin flottant aujourd'hui. Voilà en trois thèmes un croquis d'avenir pour esquisser un grand dessein. Et parler autrement que par les seuls budgets additionnels de wilayas et le nombre de nouveaux barrages. Combien coûte ce grand dessein ? La démocratie est un choix politique et la transformation de Sonatrach en un grand acteur énergétique est une résolution stratégique. Pour le reste un taux de croissance moyen de 6% sur les dix prochaines années remettra le modèle social algérien en «label scandinave» de la Méditerranée sud. Un seul bémol, ce n'est pas là le projet du pouvoir politique actuel.

Vue de l'extérieur

Une économie tâtonnante, lente et instable

Durant ces dernières années, l'Algérie a procédé sur le plan des choix économiques à un changement de cap qui n'a laissé personne indifférent aussi bien au niveau interne qu'externe.

Par
Safia Berkouk

Les motivations derrière ce chamboulement sont à rechercher tant au niveau de la conjoncture économique mondiale qui a prévalu durant cette période qu'au niveau de la volonté du gouvernement de mieux protéger une économie jusque là livrée à elle-même. Ces nouvelles orientations ont fait des mécontents parmi la communauté d'affaires étrangère habituée à plus de largesses, ou nationale habituée à moins de rigueur, mais ils ont également fait des heureux parmi certaines parties, notamment des chefs d'entreprise. Quelle que soit la réaction qu'elles ont suscitée, elles restent largement assumées par le gouvernement, même si en optant pour cette nouvelle politique, l'Algérie a donné l'impression de se soucier peu du qu'on dira-t-on. D'ailleurs, la manière dont les lois de finances complémentaires sont promulguées

(par ordonnance) ou dont les décisions sur le plan économique sont prises, unilatéralement, sans implication des partenaires sociaux dans la majorité des cas, le suggère fortement. Mais si les décisions prises sont parfois contestées, la manière qu'a le gouvernement de les assumer, malgré le tollé qu'elles peuvent soulever, est quant à elle, appréciée. Sofiane Saâdi, consultant en management et en intelligence économique, explique qu'il «faut un leadership» et il se reflète dans la position ferme du gouvernement. Mais si «on a commencé à prendre conscience et à prendre des décisions de souveraineté, il ne faut pas pour autant faire dans la précipitation, car après tout, ce ne sont pas les lois qui changent les choses, mais ce sont les compétences». Et justement, en matière de changement de lois, l'Algérie a été assez active durant les deux dernières années, la plus importante peut-être est celle régissant l'investissement. «On a tout fait pour s'isoler», commente M. Saâdi, en ajoutant «qu'à un certain moment, ça été l'ouverture totale, souhaitons que ça ne sera pas désormais la fermeture totale». Mais pour les observateurs étrangers, ce n'est parfois pas le contenu des lois qui

dérange mais davantage «l'instabilité des règles du jeu», selon Gerard Lambret, spécialiste du conseil aux investisseurs étrangers. «Le gouvernement algérien prend des décisions politiques et économiques qu'il juge bonnes pour le pays et c'est normal. Mais c'est la pratique de la loi sur le terrain qui pose problème. Si on prend la mesure des 51/49% concernant les investissements étrangers, la loi ne prévoit pas la rétroactivité, mais dans la pratique, elle est appliquée même si vous avez créé votre entreprise avant la promulgation de la loi de finances complémentaires 2009. Dès que vous voulez changer l'actionnariat de votre entreprise ou modifier le capital, vous tombez sous le coup de cette loi». Cela «paralyse même des petites opérations d'augmentation de capital», dit-il, en jugeant cet aspect «contraignant et contraire aux pratiques économiques».

INCERTITUDE JURIDIQUE

Dans son discours devant l'APN, le Premier ministre a démontré chiffres à l'appui qu'en dehors des hydrocarbures, l'apport des investisseurs étrangers reste marginal. Pour autant, ces derniers restent les bienvenus pour peu qu'ils s'accommodent des

nouvelles lois. Pour M. Lambret, cela peut se faire à condition que ça s'inscrive dans le long terme. «Les investisseurs ont besoin d'être rassurés sur la durée, mais en Algérie c'est cette incertitude qui est marquante et c'est elle qui fait hésiter les investisseurs potentiels à venir.» Au final, la question que renvoie l'Algérie c'est «est-ce que les règles du jeu seront toujours les mêmes d'ici 4, 5 ou 10 ans». Seulement, le problème de l'Algérie, ce n'est pas uniquement celui des investisseurs étrangers et même s'il ne faut pas occulter la réalité et dire que rien n'a été fait, car des choses se font», note M. Saâdi, il faut aussi reconnaître qu'il «y a toujours des problèmes (chômage, mendicité, haraga...) qui persistent et un malaise social perceptible». Pour cet Algérien vivant à l'étranger, l'Algérie donne l'impression que «les choses ne bougent pas assez vite dans un monde où la vitesse de l'action est importante, que l'université ne joue pas son rôle, que les compétences internes et externes sont marginalisées». En clair, l'Algérie renvoie l'image d'un pays qui «n'utilise pas tous les moyens et potentiels dont il dispose» et qui devrait de ce fait «être mieux loti», considère-t-il. **S. B.**

Jean-Louis Reiffers. *Président du comité scientifique du FEMISE*

«L'Algérie suit un chemin que de nombreux Etats empruntent implicitement»

Professeur à l'université du Sud (Toulon), Jean-Louis Reiffers est également président du comité scientifique du Forum euro-méditerranéen des instituts de sciences économiques (FEMISE), une association qui a notamment pour objectif de conduire des recherches socioéconomiques et d'émettre des recommandations sur des thèmes définis comme prioritaires pour l'avenir de la région euro-méditerranéenne.

Propos recueillis
par
Safia Berkouk

L'Algérie a depuis quelques mois apporté des modifications sur certaines questions économiques, notamment en matière d'actionnariat (51/49) des investisseurs étrangers. Cela rend-il le pays moins attractif pour autant ?

Je pense que cela rend l'Algérie moins attractive pour les investisseurs étrangers qui envisagent de s'intéresser à des secteurs autres que les hydrocarbures. Sans aucunement juger de son opportunité qui dépend de la stratégie du gouvernement algérien, il est clair que cette mesure va poser deux problèmes.

Le premier concerne le développement de nouvelles activités par les investissements «Greenfield» (ex : création de filiales ex nihilo par des sociétés mères). Ces investissements ne viendront plus ou très peu d'une initiative étrangère et donc la question à se poser est la suivante : «est-ce que l'Algérie a aujourd'hui les capacités entrepreneuriales pour prendre seule les initiatives nécessaires dans les secteurs d'avenir ?»

Si l'on regarde ce qui se passe ailleurs dans le monde, il faut reconnaître que très peu de pays font ce pari aujourd'hui. Le deuxième problème est sans doute encore plus important : «Comment vont être choisies les contreparties algériennes aux investisseurs étrangers ?» Et là, l'histoire passée a montré les limites des politiques autocrates où on posait comme principe le partage du pouvoir privé, car cela nécessite en général une intervention des pouvoirs publics pour opérer le choix de ces



Jean-Louis Reiffers

PHOTO : J. R.

contreparties, avec tous les risques de choix purement politiques ou opportunistes.

Ne pensez-vous pas que la faiblesse des investissements étrangers en dehors des hydrocarbures justifie quelque peu la démarche du gouvernement ?

A court terme avec un baril de pétrole à 80 dollars et des réserves suffisantes pour lancer un important plan de développement quinquennal la croissance peut être

impulsée par la puissance publique. Au total, comme les investissements étrangers représentent autour de 5% de la formation de capital en Algérie ce qui est très faible relativement aux autres pays, vous avez raison de penser que l'effet à court terme sera minime. Mais la question n'est pas que quantitative, elle est aussi qualitative. L'investissement étranger devient un élément important d'augmentation du dynamisme par la productivité, le transfert de technologie et les effets d'entraînement sur le reste l'appareil productif pourvu qu'il soit encadré par des incitations adéquates. Pour ma part, j'aurais suggéré de mettre en place ces incitations et autres mécanismes de contrôle plutôt que de pousser à ce que la majorité du capital soit détenue par des nationaux. Mais cette mesure qui ne peut pas ne pas réduire l'attractivité comparative de l'Algérie pour les investisseurs étrangers ne signifie pas qu'il n'y en aura plus. Il sera intéressant de voir le résultat.

Quelle est l'image qui est renvoyée aujourd'hui par l'Algérie vis-à-vis des partenaires étrangers et quelles incidences cela peut-il avoir sur leurs démarches futures ?

Il est clair que cette mesure participe d'une relative méfiance vis-à-vis de l'ouverture internationale et qu'elle manifeste une volonté de conduire sa croissance. Son défaut est d'être extraordinairement explicite. Mais aujourd'hui, il faut bien reconnaître que tous les pays, d'une façon ou d'une autre, gèrent la sortie de crise en limitant leur engagement international. Sans retourner au protectionnisme, on assiste à un renouveau des politiques industrielles et structurelles, à la mise en place de normes etc. L'Algérie d'une certaine façon suit de manière explicite un chemin que de nombreux Etats empruntent de façon plus implicite. Cela dit, reviendra forcément le temps où la croissance de pays en situation intermédiaire dépendra des anticipations des gestionnaires des énormes masses de capitaux disponibles dans le monde. Et le signal qui est donné ici pourra avoir des conséquences négatives à ce moment-là. **S. B.**

Omar Aktouf. Professeur de management à HEC, Montréal

«Une impression d'amateurisme politique et économique»

Propos recueillis par
Safia Berkouk

En tant qu'expert algérien vivant à l'étranger, comment appréciez-vous l'évolution et la gestion qui sont faites de l'économie algérienne ces toutes dernières années ?

Tout d'abord, si vous permettez, j'aimerais dire en préambule, que vos questions m'inspirent une analyse plus en profondeur des phénomènes que vous évoquez, en particulier le fait que, suite à cette dernière «crise» du capitalisme financier mondialisé, nul ne sait plus que faire... pour moi, les questions de politiques économiques doivent désormais relever d'un changement radical de paradigme et de conceptions globales. Or, toutes ces «techniques économiques» dont on traite ici relèvent peu ou prou du paradigme néolibéral / néoclassique dominant qui est en pleine déroute... rien de ce qui en ressort ne peut corriger ou améliorer quoi que ce soit. Bien évidemment je ne peux prétendre connaître en détails cette «évolution», mais je peux me prononcer en tant qu'Algérien intéressé qui suit très régulièrement les grandes lignes de ce qui se passe dans notre pays. Si on parle, disons, des 10-15 dernières années, je dirais que, en fait de «gestion» de l'économie, rien de nouveau sous le soleil algérien, sinon toujours de l'à-peu près, de la navigation à vue... ce que j'appellerai en paraphrasant C. de Gaulle, une «politique qui flotte sur l'évènement, comme le bouchon sur la vague». Je peux paraître sévère, mais je m'explique : en gros, qui peut nier que depuis des décennies, la politique économique algérienne et son activité principale consistent à vendre (parfois détourner) hydrocarbures et acheter à l'étranger tout le nécessaire indispensable à la vie de l'Algérien, suffisant pour éviter une transformation de ras-le-bol en révolution sanglante ? Cela s'appelle une politique économique de bazar. Au gré des gouvernements le bouchon flottant vire à droite (velléités répétées de privatiser des ressources stratégiques comme le pétrole...), parfois vers la gauche (vel-



Omar Aktouf

létés de contrôle étatique plus consistant, par exemple à travers les successives lois de finances).

Enfin, je dirais que cette «évolution» est fortement marquée par un régime hyper présidentiel, qui donne à travers la personne qui l'incarne, une sorte de mélanges de nostalgies de l'ère Boumediène, de centralisme, d'étatisme économique pour l'étatisme, de 'souveraineté'... et de désir de paraître «moderne», c'est-à-dire au diapason de la mondialisation néolibérale avec ses cortèges de privatisations, de dite «ouverture économique», de laisser fleurir des affairistes, classe de nouveaux riches qui se disent volontiers pionniers d'un nouveau vaillant esprit 'entrepreneur' algérien... incarnation d'un décalage économique du pays, alors que la plupart ne sont que succursales d'intérêts étrangers ou acheteurs - revendeurs de valeur ajoutée venue d'ailleurs. On a bien vu ce qu'a donné la belle 'affaire Khelifa'... pour moi, nous sommes en présence du même genre de phénomène qui va se répétant. En un mot: il n'y a pas plus de politique économique réfléchie, cohérente, s'inscrivant dans la continuité... qu'il n'y en avait depuis l'ère Chadli, ni «d'évolution» quelconque au sens propre du terme.

Comment les étrangers que vous côtoyez perçoivent-ils cette situation ?

Je côtoie, effectivement, passablement d'étrangers appartenant à l'univers de

l'économie, des entreprises et de la gestion, à travers le monde. Hélas, en toute franchise, je dois dire que ce qui se passe dans notre pays ne les intéresse que très secondairement, car ne suscitant pas plus d'impressions a priori, qu'un 'simple' pays du Tiers-Monde (à part certains milieux, que je fréquente beaucoup moins, qui ont des intérêts précis en Algérie, comme ces entreprises américaines en particulier, occidentales en général, ou encore moyen-orientales qui interviennent chez-nous depuis le pétrole et le gaz jusqu'aux ports et télécommunications...). En général, on commence par me parler de 'guerre civile', de 'l'islamisme'... puis, très souvent, du fait que l'Algérie a été un pays héroïque, exemple de lutte contre l'occupant vorace... qui, à présent, semble bien peu visible, pâle ombre parmi les ombres d'Afrique, aussi riche en ressources que pauvre en gestion de ses affaires et de son développement. Le type de réaction le plus fréquent est de loin de ce genre, souvent agrémenté de commentaires amers autour d'idées de «chaos», de gâchis, de bateau ivre, de classe politique qui a l'air de ne jamais savoir ce qu'elle veut exactement, de «risques» particulièrement significatifs pour quiconque caressant l'idée d'y investir, de lois imprévisibles, en dents de scie... de bureaucratie parfois insondable, de népotisme, de corruption... voilà, hélas, l'essentiel de ce que je peux répondre à cette question. Puis-je ajouter que cela ne peut rien avoir d'étonnant, lorsque nos propres compatriotes en disent souvent autant - je l'ai entendu presque par exemple, aussi bien de la bouche de nombre de citoyens que de membres de notre Forum des entreprises...

Après avoir grand ouvert son marché, l'Algérie resserre les vannes, stigmatise les étrangers, met le cap de la réhabilitation de l'entreprise nationale et publique en particulier. Comment peut-on expliquer ce revirement ? La démarche

vous semble-t-elle cohérente ?

A cette question, je ne peux que réitérer ce que j'ai déjà exprimé plus haut : je ne vois aucun moment, de l'après-ère Boumediène en particulier (et je ne me définis nullement comme boumediéniste) qui ait eu une cohérence quelconque. C'est tout simplement la 'politique du pendule fou' : on tâtonne au gré des modes de l'air du temps ou des personnes en place, s'ouvrant, se néolibéralisant, se mondialisant, suivre le modèle de ladite 'économie de marché', tenter de se doter d'une Bourse des valeurs... ouvrir les vannes à l'argent étranger, puis les resserer, puis ouvrir à nouveau, puis modifier et remodifier les lois des finances, etc.. Tout cela donne une impression d'amateurisme politique et économique et d'une sorte de pratique «d'essais - erreurs» sans fin. Ceci étant dit, ce n'est certes pas moi qui jetterai la pierre à une loi de finances et des investissements étrangers donnant systématiquement priorité et contrôle aux nationaux, publics ou privés.

Le Premier ministre vient de présenter un bilan et des chiffres qui tranchent avec cette impression générale de malaise social, de tâtonnement sur le plan économique et de généralisation de la corruption à tous les niveaux. Comment peut-on expliquer ce décalage entre la réalité officielle du pays et celle perçue par les autres ?

Cela se dénomme tout simplement démagogie et déni de réalité. Des «fabricants officiels de beaux chiffres» cela se recrute partout ! Il est à se demander, tout simplement déjà, sachant comment fonctionnent nos institutions, depuis l'école primaire jusqu'aux plus hautes officines de tout acabit, par quels miracles, dans notre pays, des indicateurs fiables de quoi que ce soit peuvent-ils être mesurés ? Calculés ? Vérifiés ? Recoupés ?.. Il y a des limites et de grands dangers à, imperturbablement, vouloir remplacer le réel par de beaux discours sur le réel. S. B.

Repères

L'Algérie a perdu 4 places au classement mondial de l'indice du développement humain, passant de la 100e place, en 2008, à la 104e en 2009, selon le rapport du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD). L'indice de pauvreté humaine en Algérie place le pays à la 71e position sur un total de 135.

Le rapport 2010 de la Banque Mondiale sur la «facilité des affaires» a classé l'Algérie à la 136e place sur un total de 183 pays listés, perdant deux places par rapport à 2009. L'Algérie reste parmi les pays où il est difficile de faire monter une entreprise et de faire des affaires. L'Algérie vient d'être classée 105e sur 180 par le rapport de Transparency International sur l'indice de perception de la corruption (IPC) dans les administrations publiques avec une note de 2,9 sur 10. Le rapport a relevé que malgré «l'adoption ou l'annonce de décisions visant à lutter contre ce fléau, ces décisions demeurent inappliquées».

Selon le dernier classement du Forum économique mondiale sur la compétitivité des économies mondiales, l'Algérie n'arrive que 86e sur 139 pays. Dans le monde arabe, l'Algérie n'est que 11e, le document soulignant que «le ralentissement de l'activité économique a donné lieu à la perte du principal avantage concurrentiel du pays ces dernières années : son excellent environnement macroéconomique, qui est passé de la 2e à la 57e position, parmi 139 pays à travers le monde, depuis 2009».

Appréciation des institutions et organismes mondiaux

Une réalité en décalage avec le discours officiel

En présentant son bilan la semaine dernière devant l'Assemblée populaire nationale, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a étalé en long et en large avec chiffres à l'appui des efforts qui sont déployés par l'Etat pour améliorer la situation du pays sur le plan socioéconomique.

Des chiffres qui laissent quelque peu perplexes tant le sentiment qui prévaut chez une large proportion de la population reste celui de la frustration et du mal-être de se trouver dans un pays qu'on considère à tort ou à raison comme riche.

Par ailleurs et outre les appréciations des acteurs économiques sur le terrain, la réalité de l'économie algérienne dépeinte dans les rapports publiés par les organismes et institutions internationales tranche souvent avec les discours euphoriques de nos gouvernements puisque notre pays est à chaque fois mal classé par rapport à ses voisins. Que ce soit le Doing Business de la Banque mondiale, le rapport sur le développement humain du PNUD, sur la corruption de Transparency International ou encore sur la compétitivité économique du Forum économique mondial, l'Algérie accuse un grand retard, selon ces documents qui laissent apparaître un décalage entre l'image officielle telle qu'elle est décrite par les autorités du pays et celle qui est perçue à l'étranger. Fiables ou pas, ces rapports ont le mérite de donner une idée sur la manière dans l'Algérie et plus précisément son économie sont appréciés par les experts étrangers.

Pourtant, Gerard Lambret, spécialiste en conseil aux investisseurs étrangers est expatrié en Algérie depuis 6 ans, pense qu'il faut prendre ces rapports avec des pincettes, car la situation qui y est décrite «existait déjà avant», et puis, «il y a beaucoup de choses qui évoluent et qui vont dans le bon sens. La loi aujourd'hui, même si elle est mal écrite parfois, elle a cela de positif d'obliger les entreprises à aller dans le bon sens».

D'autre part, comme le souligne Sofiane Saâdi, consultant en management et en intelligence économique il «faut se méfier de tous ces organismes et institutions, s'interroger sur leur fiabilité, car on peut donner aux chiffres les interprétations qu'on veut».

Cela dit, l'expert algérien pense qu'«il y a beaucoup de vérités dans les chiffres» qui sont repris dans ces rapports. «Le terrain peut nous renseigner et sur ce point le malaise social est visible et il y a des problèmes majeurs qui persistent». Pour notre interlocuteur, l'Algérie reste «une économie en transition où les problèmes ne peuvent pas être réglés que pas les lois. Les institutions, le secteur privé, les universités, tout le monde doit prendre ses responsabilités».

Au final, l'Algérie dégage l'image d'un pays «riche où il y a beaucoup d'opportunités, mais avec qu'il est difficile de faire du commerce, un pays où les initiatives sont étouffées et où les ressources humaines ne sont pas valorisées». Autant de chantiers qui laissent penser que tout reste à faire. S. B.

Par

Abdelhak Lamiri

REPÈRES ÉCONOMIQUES



Les analyses humaines sont truffées de subjectivités. Nul ne peut prétendre à une objectivité sans faille. Face à un même événement ou un même plan, les réactions seront diverses, multiples et fonction de la position, du parcours et des objectifs du commentateur. Mais ceci demeure inévitable et parfois sain, sous certaines conditions. Heureusement qu'à un certain niveau d'analyse, les économistes, les sociologues ou les psychologues ont recours aux tests scientifiques pour minimiser, mais non complètement éliminer les subjectivités. Nous allons tenter de réaliser un examen technique du programme, tout en essayant de simplifier au maximum les analyses pour les rendre accessibles au lecteur non économiste. Nous ne sommes pas sûrs de réussir cette seconde tentative. Mais nous allons faire de notre mieux.

COMMENT ANALYSER UN BILAN ÉCONOMIQUE

Il nous a semblé utile de rappeler certains principes simples d'analyses de programmes économiques. Nous ne sommes ni le premier pays et on ne sera certainement pas le dernier à procéder à une appréciation d'un plan d'action. Bien des pays avant nous l'ont fait et plusieurs autres le feront. Les spécialistes ont produit quelques repères dans ce domaine. Nous n'allons pas reprendre le débat sur la pertinence ou non du programme lui-même. Nous avons toujours défendu l'idée de moderniser les cerveaux d'abord (qualitativement), de perfectionner le management des entreprises et des institutions avant de leur donner des sommes astronomiques à gérer. Par ailleurs, nous avons recommandé d'orienter 80% des ressources pour le développement humain et de la PME/PMI et 20% pour les infrastructures. Les programmes dont nous disposons font tout à fait le contraire. Cependant, notre objectif est plus technique : comment examiner objectivement un plan d'action. La qualité de la conception d'un plan d'action simplifiée énormément

Le débat autour du programme économique

son processus d'évaluation. Les concepteurs de programme ont appris depuis longtemps que lorsqu'on quantifie les objectifs de réalisation, on situe toujours les écarts tolérables, afin de guider les actions et les comportements des exécutants sur terrain.

Si on instaure une règle ou un écart sur projet de plus de 10% induit automatiquement un audit chiffré approfondi sur les causes, nous aurions certainement beaucoup moins de surcoûts et de restes à réaliser. Mais les programmes dont nous disposons n'incluent pas les écarts tolérables. Aujourd'hui, on se retrouve avec un écart global de 86,7% (130/150). Il est tout simplement astronomique. Il confirme les diagnostics les plus rigoureux de l'économie algérienne : elle est incapable de gérer efficacement des programmes d'une telle envergure : il faudrait rendre d'abord les institutions efficaces avant de les inonder de ressources.

En second lieu, une comparaison avec les pays à développement similaire, nous permet de situer la rigueur avec laquelle sont utilisés les deniers de l'Etat. Il est facile de comparer en termes financier et physique les ressources utilisées pour obtenir ces réalisations. Par exemple, combien coûte en moyenne un kilomètre d'autoroute en Tunisie, en Malaisie, au Maroc et en Algérie ? Combien coûte un F3 HLM dans notre pays comparé à d'autres nations similaires ? On peut également considérer le nombre d'hommes jours pour réaliser une infrastructure. Curieusement, nous n'avons entendu personne réclamer des comparaisons, alors que ceci pourrait mettre à nu les secteurs boulimiques de notre économie. Une évaluation est toujours insuffisante sans comparaison. Les spécialistes en management parlent de «Benchmarking ou étalonnage». Il est admis que divers pays sont dans des situations différentes et les comparaisons ne sont pas toujours raisonnables. Vrai ! Mais on peut toujours faire des ajustements et introduire des flexibilités pour en tenir compte.

Par ailleurs, lorsque les causes des écarts sont nombreuses : sous management des ressources, augmentation des prix des inputs, mauvaise conception des projets, malversations et autres, nous avons besoin d'une estimation grossière pour pouvoir agir sur les paramètres les plus importants. Si le sous-management est responsable de 80% des écarts, alors orientons la majeure partie des ressource-

ces pour pallier à ce phénomène. Là également, nous n'avons entendu personne demander à auditer et quantifier les causes essentielles qui avaient provoqué cet énorme écart. Nous disposons d'outils perfectionnés pour analyser ce genre de programme : méthode des coûts bénéfiques, le multiplicateur, l'input output, etc.

Les résultats et les recommandations de ces analyses auraient pu être simplifiées et transmises aux responsables. Mais on n'a pas jugé utile de les initier.

CONCEVOIR LES CORRECTIFS

Rien ne sert de disséquer un programme d'action s'il ne sert pas de point d'appui pour une rénovation globale des politiques futures. Dans ce contexte, l'Etat a pris option et a modernisé son arsenal juridique et son dispositif institutionnel pour mieux lutter contre la corruption. L'efficacité de ces dispositions sera testée les prochains mois. Mais nous avons au moins un élément d'essai de correction d'un problème détecté.

Mais pour le reste, l'essentiel reste à faire. Prenons un facteur cité comme problème : le sous-management des institutions chargées d'exécuter les futurs programmes. Nous avons besoin d'un plan Marshall dans ce domaine. Comment moderniser nos institutions publiques et privées, administratives et économiques afin qu'elles puissent faire passer notre pays du statut de producteur d'hydrocarbure importateur de tout à un dragon économique ? Aucun gouvernement n'a su le faire depuis l'indépendance.

Quelques défaillances sont soulignées par le gouvernement lui-même : prix des inputs, mauvaise maturation des projets, etc. Mais les correctifs ne semblent pas à la hauteur des problèmes identifiés. Les projets coûteux seront analysés par des services spécialisés au niveau du ministère des Finances. Le transfert d'une institution à une autre n'est pas forcément la clé de voûte du problème.

D'autant plus que le volume des projets est lui-même important. Enfin, nous allons aborder un autre volet de l'efficacité de ce projet occulté par la vaste majorité des commentateurs et des analystes : le transfert de technologie et de savoir-faire. Les «pays stratégiques» achètent les produits ou les services une fois, pas tout le temps. Les Chinois ont utilisé leur marché pour acquérir la technologie de production de trains à grande vitesse

(TGV). Après avoir ouvert leurs marchés aux allemands (Siemens), ils proposent maintenant leur propre TGV à l'exportation. Beaucoup de pays (y compris voisins) avaient construit des autoroutes. Mais leurs entreprises ont exécuté les deuxième et troisième réalisations par elles-mêmes.

Notre autoroute des Hauts-Plateaux sera construite par qui ? On ne peut continuer à acheter éternellement des réalisations. Un programme aussi volumineux devait nous permettre de grimper la pyramide technologique. Cet aspect devrait être évalué avec rigueur.

CONCLUSION

Nous avons livré un échantillon de préoccupations qui ont été très peu prises en charge lors des analyses des réalisations économiques et des perspectives.

Il est largement admis que la qualité de la gouvernance détermine le niveau d'efficacité économique. Il serait vain d'œuvrer à inclure plus de rigueur sans qualifier, motiver et contrôler les ressources humaines et les institutions chargées de la conception et de l'exécution. D'ores et déjà, une conclusion importante s'impose : nous ne sommes pas complètement détachés de la culture des réalisations sans les coûts. Le fait que nous ayons une croissance hors hydrocarbure «satisfaisante» (qui serait entre 6,3% et 9,3%) est considéré comme une victoire contre la récession. Mais pour obtenir cette croissance avons-nous injecté 1% ou 20% du PIB (produit intérieur brut) ? Apparemment cette seconde question intéresse peu de monde. Nous n'avons pas entendu quelqu'un la poser par écrit ou oralement. Nous baignons toujours dans la culture des réalisations sans les coûts. L'objectif de cet exercice d'évaluation aurait été une formidable opportunité pour remettre les pendules à l'heure : enrainer une culture de la rigueur. Il est normal qu'avec tant de ressources mobilisées, nous ayons des logements, des routes, des barrages et que la situation socio-économique s'améliore quelque peu. Mais les véritables questions restent non posées. Autrement dit, gérées efficacement, ces ressources auraient-elles générées 20%, 200% ou X% d'équipements en plus ? Techniquement, il est possible de répondre à cette question fondamentale. A condition que les analystes se la posent. Ça sera peut-être pour la prochaine fois.

A. L.

PH. D. en sciences de gestion

De nouvelles conditions pour la production de lait en sachet de 25 DA

Les laiteries privées soumises à des appels à manifestation d'intérêt

Trop souvent galvaudée, la notion de bonne gouvernance est en train de devenir pour certaines entreprises algériennes une condition sine qua non de performance.

Par
Mohamed
Naïli

La consommation en produits laitiers a atteint les 5 milliards de litres en 2009. Une année auparavant, toutes les statistiques agricoles ont été élaborées sur la base d'une consommation annuelle de 3,5 milliards de litres.

Soit une croissance de quelque 1,5 milliard de litres en l'espace d'une année qui n'est accompagnée d'aucun élément d'explication. Ce qui reflète l'ampleur de la spéculation qui entoure cette filière considérée parmi les plus stratégiques du secteur agricole. Une note élaborée la semaine dernière par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural sur l'orientation de base pour le renforcement et l'intégration de la filière lait fait ressortir une multitude de nouveaux indices qui caractérisent la production laitière à divers niveaux, à l'importation, à la production ou à la consommation. Ainsi, est-il souligné dans le document du département de Rachid Benaïssa, «en 2009 (année de référence pour le calcul), près de 5 milliards de litres en équivalent lait ont été mis sur le marché national, à raison de 4 milliards de litres en lait de consommation et un milliard de litres en produits laitiers». Outre la consommation annuelle de produits laitiers qui a connu une croissance spectaculaire en Algérie, le même document met en évidence la prédominance des importations en dépit d'une production locale en évolution constante.

En effet, «sur ces 5 milliards de litres d'équivalent lait, 2,5 milliards provenant de la production nationale de lait cru et 2,5 milliards de litres provenant de l'importation», est-il souligné dans le document du MADR. Un équivalent de 1,2 milliard de litres a été importé par l'Office interprofessionnel de lait (Onil), dont l'intervention vise à garantir l'approvisionnement régulier du marché en matières premières pour le maintien du prix du lait pasteurisé en sachet à 25 DA, tandis que les transformateurs privés ont importé durant l'année précédente un équivalent de 1,3 milliard de litres sous forme de poudre ou de produits laitiers divers. Cependant,



En dépit des assurances des pouvoirs publics, les laiteries ne tournent pas à plein régime

PHOTO : EL WATAN/ARCHIVES

quelque 30% de ces 5 milliards de litres de lait consommés en 2009 ont été touchés par les subventions de l'Etat et la note du ministère souligne à cet effet : «1,5 milliard de litres mis sur le marché à prix soutenu par l'Etat (soit 30% du total consommé) et 3,5 milliards de litres d'équivalent lait ont été mis sur le marché à prix libres.»

Tel est donc le constat général établi par le ministère de l'agriculture sur la filière lait. En parallèle la tension plane toujours sur les relations entre l'Onil et les transformateurs privés, du moins une partie d'entre eux. La semaine dernière, le ministre de l'agriculture a parlé d'une quinzaine de transformateurs qui alimentent la surenchère et font pression sur l'Onil dans le but d'augmenter leurs quotas de poudre tout en refusant la pénurie de la poudre. Dans tous les cas de figure, les affirmations des pouvoirs publics, à leur tête l'Onil, ne peuvent pas démentir les perturbations que connaît depuis quelques semaines déjà l'approvisionnement du marché en lait pasteurisé de 25 DA, notamment

dans certaines régions du centre du pays.

UNE SITUATION PARADOXALE

Les pouvoirs publics se posent désormais des questions sur cette situation. Lors d'une réunion tenue avec les cadres de son secteur la semaine passée, le ministre de l'Agriculture, Rachid Benaïssa, a déclaré ouvertement qu'«il est paradoxal que la région de Tizi Ouzou soit touchée par la pénurie de lait en sachet, alors que c'est la wilaya où la production laitière connaît une croissance exceptionnelle et où sont implantées plusieurs laiteries». Ces contrastes incitent en tout cas le ministre à évoquer la spéculation qui entoure la filière lait. En conséquence, de nouvelles mesures sont prévues pour redéfinir les relations entre les transformateurs et l'Onil. Ainsi, dans la note sur la filière et au volet relatif à la protection de l'approvisionnement du marché en lait pasteurisé de 25 DA, le ministère de l'Agriculture prône une nouvelle stratégie à compter du mois de janvier 2011. Il sera question de soumettre

les laiteries privées à un nouveau cahier des charges. Il est souligné à cet égard : «Les unités publiques sont mises sous sujétions publiques pour la fabrication d'au moins 50% du LPC (lait pasteurisé de consommation, ndlr) mis sur le marché national. Elles bénéficieront de ce fait de poudre de lait à prix subventionné. Les laiteries privées seront sollicitées, par voie de réponse à la manifestation d'intérêt annuel, à participer à couvrir les autres 50%, sous réserve de répondre aux conditions édictées dans un cahier des charges joint à l'appel à manifestation su cité.» Cette nouvelle démarche laisse conclure ainsi que la participation à la production de lait en sachet de 25DA ne sera ouverte qu'à un nombre limité de laiteries privées, en l'occurrence celles qui fourniront des garanties que la poudre qui leur sera fournie par l'Onil à des prix subventionnés sera utilisée exclusivement dans la fabrication du lait de 25DA. M. N.

Alors que les subventions agricoles sont en nette croissance

Le marché demeure étroitement dépendant des importations

A la faveur de la nouvelle stratégie que le ministère de l'Agriculture compte mettre en œuvre dès janvier 2011 pour le renforcement de la régulation de la filière lait, le débat est relancé sur les subventions agricoles et leur impact sur le développement de la production nationale.

Dans le sillage des mesures incitatives prévues pour l'encouragement de l'intégration de la production locale en substitution à la poudre importée, le ministère de tutelle compte augmenter la subvention accordée aux laiteries à l'intégration de 4DA/litre actuellement à 7,5 DA, une mesure qui est prise dans le but de «porter la couverture des besoins par la production locale de 50% à 75% à moyen terme», est-il mentionné dans la feuille de route conçue par le département de l'agriculture. Les subventions allouées à la filière lait à tous les niveaux l'année dernière ont atteint les 12 milliards de dinars. Cependant, le volume global des subventions agricoles, selon le premier responsable du

secteur, est estimé à 10% du budget de l'Etat. Si l'on tient compte de la filière laitière seulement, l'évolution de la production agricole évolue à un rythme mitigé. En effet, l'année 2009 a été caractérisée par une diminution conséquente des importations en produits laitiers en se stabilisant à quelque 860 millions de dollars, soit un recul de près de 400 millions de dollars par rapport à l'année d'avant où les importations en poudre de lait et autres produits dérivés ont dépassé le cap des 1,2 milliard de dollars. Mais, la facture des importations en produits laitiers s'apprête à enregistrer un nouveau rebondissement cette année 2010, selon les prévisions du ministère de l'Agriculture, qui imputent cette hausse à la flambée des cours sur le marché international. Cette évolution en dents de scie reflète aisément la vulnérabilité et les contrastes qui caractérisent le secteur agricole en dépit de toutes les mesures qui ont été prises à cet effet.

M. N.

Les nouveaux indices de la filière lait

- * Consommation annuelle : 5 milliards de litres
- * Production locale (lait cru) : 2,5 milliards de litres
- * Importations (poudre et produits laitiers) : 2,5 milliards de litres
- * Importations soutenues par l'Onil : 1,2 milliard de litres
- * Importations effectuées par les privés : 1,3 milliards de litres
- * Couverture des besoins par la production locale : 50%

(Source : Ministère de l'agriculture et du développement rural)

Coopération et intelligence juridique

Un outil stratégique méconnu des managers

Lors d'une rencontre avec le Premier ministre algérien, en marge de sa récente visite (17 et 18 octobre) à Alger, Michèle Alliot-Marie, ministre française de la Justice, a évoqué le souci de visibilité dont ont besoin les investisseurs de son pays concernant l'environnement juridique algérien. A ce titre, la garde des Sceaux a qualifié d'important « sa sécurisation pour les entreprises qui s'installent en Algérie ». Cette déclaration a suscité des réactions auprès de bon nombre de juristes nationaux

qui considèrent, pour leur part, qu'« avant de sécuriser l'environnement juridique pour une meilleure présence de l'investissement étranger, il faudrait d'abord penser à le faire au sein des entreprises algériennes pour qu'elles puissent se prémunir de tout risque qu'il soit d'origine interne ou externe ». D'où le concept moderne de l'Intelligence juridique, jusque là méconnu des managers algériens. A leurs yeux, l'IJ va permettre de mieux comprendre les caractéristiques et les conséquences de la mise en place d'une

coopération judiciaire et juridique solide et équitablement profitable. Ce concept constitue, selon eux, le socle pour asseoir un pouvoir juridique national surtout pour les entreprises. C'est à ce moment, poursuivent-ils, que ces dernières seraient à l'abri des risques juridiques pouvant être induits par leur association à des partenaires étrangers notamment. Aussi, l'IJ, ajoutent-ils, leur permettra de cerner les contours d'un environnement juridico-économique qui, toujours selon eux, loin d'être linéaire,

semble, aujourd'hui, asymétrique voire chaotique. Et c'est pour mieux saisir ce concept d'intelligence juridique que nous avons approché l'un d'entre eux, Kamel Rahmaoui, docteur en sciences juridiques, diplômé d'universités suisse et italienne. Ce juriste plaide pour le renforcement de la coopération juridique et judiciaire tout en mettant en garde contre l'importation irréfléchie de systèmes judiciaires internationaux. Pour lui, la souveraineté juridique doit être sauvegardée.

Kamel Rahmaoui. *Docteur en sciences juridiques*

«Il faut sauvegarder la souveraineté juridique»

Propos recueillis par
N. Benouaret

Le concept d'intelligence juridique revient aujourd'hui au-devant de la scène comme une nécessité urgente pour la protection des intérêts de l'entreprise. De quoi s'agit-il exactement, quelle relation ce concept entretient-il avec celui de l'intelligence économique ? L'intelligence économique (IE) est une démarche multidisciplinaire et transversale dont le but final est de garantir la pérennité de l'entreprise dans un environnement hyperconcurrentiel. L'intelligence juridique (IJ) c'est la place que l'on accorde au droit dans cette démarche multidisciplinaire. L'approche traditionnelle considère que toute activité économique s'effectue dans un environnement juridique auquel on ne peut échapper.

Toutes les activités économiques de l'entreprise devraient en principe s'exercer en conformité avec le droit. Dans cette approche, la question classique que se pose chaque manager est : « Ai-je le droit d'agir comme ceci ? » Cette démarche traditionnelle est donc ponctuelle et réactive et se situe donc en aval de toute décision prise par les managers.

Elle est souvent inefficace en matière de protection des intérêts de l'entreprise. Par contre, l'approche moderne place le droit en amont de toute décision prise par les gestionnaires.

Les défenseurs de cette approche sont conscients que l'entreprise en tant qu'acteur économique utilise dans sa vie quotidienne la règle juridique qui lui est opposable même si elle ignore son existence. Si l'on cherche la pérennité de l'entreprise, on doit absolument prévenir des risques juridiques qui existent réellement. Il ne faut pas perdre de vue que le prix des contraintes juridiques est important, notamment s'il est accompagné de conséquences médiatiques.



Kamel Rahmaoui

PHOTO: D.R.

Cette approche moderne de l'intelligence juridique est-elle appliquée dans nos entreprises ?

De nos jours, nombreuses sont les entreprises qui continuent à agir sans tenir compte de la sphère juridique. Pour beaucoup d'entre elles, notamment celles dont l'Etat est propriétaire, le droit est une donnée exogène qui contraint les actions des managers. Le juriste est considéré à tort comme un élément qui empêche les dirigeants de travailler. L'entreprise ne fait que subir le droit et faire appel à l'avocat ou au conseil juridique quand la situation se complique avec pour mission de réussir l'impossible. Le recours au contentieux étant une perte de temps et d'argent pour l'entreprise. La gestion des risques juridiques devient donc une nécessité, le droit doit être utilisé comme un moyen de protection des intérêts de l'entreprise dans ses relations avec ses concurrents, ses clients et ses partenaires. L'entreprise doit obligatoirement l'intégrer dans sa stratégie et occuper le terrain par la connaissance et la domination juridique. Il est déplorable de nos jours que des entreprises publiques en Algérie continuent à rattacher le service du contentieux au département de la comptabilité, ce qui n'a aucun sens et témoigne de cette volonté de gérer l'entreprise comme on gère l'administration

publique bien que la gestion de cette dernière ait connu une évolution remarquable en faisant appel aux outils de gestion de l'entreprise. En Algérie, l'étape de la conformité des actions de l'entreprise à la norme juridique n'a malheureusement pas été atteinte encore. Un regard rapide sur le contentieux de l'entreprise algérienne nous renseigne sur le fossé qui la sépare encore de l'approche moderne celle de l'intelligence juridique, laquelle est appliquée et enseignée en Europe et souvent aux Etats-Unis d'Amérique.

D'après vous, comment peut-on alors la mettre en place ?

La mise en place d'une politique de gestion des risques juridiques se heurte en premier lieu à un obstacle majeur, celui des méthodes à utiliser pour convaincre les managers techniciens dans leur ensemble, de l'importance vitale de l'intelligence juridique pour la pérennité de l'entreprise, bien que le droit soit devenu un élément quotidien dans la vie de l'entreprise.

Rien qu'à examiner les appels d'offres, on constate qu'ils sont alourdis d'éléments juridiques. Les dirigeants sont de plus en plus poursuivis en justice, la responsabilité de l'entreprise croît de plus en plus, et la sphère juridique s'élargit et se complique, car à côté des lois et règlements, une connaissance s'im-

pose. Pour renforcer la position concurrentielle de l'entreprise, celle-ci doit obligatoirement mettre en place une veille juridique. C'est-à-dire un système de surveillance de l'environnement juridique dans le but de détecter à temps non seulement les contraintes et menaces mais surtout les opportunités qu'offre le droit.

Dans une seconde étape, il convient de trier, analyser et diffuser l'information juridique. L'étape la plus importante est celle de l'exploitation de la norme juridique. Etre en mesure de lire un texte juridique est la portée de tout le personnel, le plus important c'est de réfléchir au sens du texte en vue de se soumettre à la norme juridique avec le moins de dégâts possibles, l'affronter ou la contourner. Vous comprendrez que la maîtrise du droit procure un avantage concurrentiel certain sur les autres acteurs.

Si on comprend bien ce que vous dites, un autre regard doit être porté à la fonction juridique dans l'entreprise ?

Effectivement, une organisation optimale de la fonction juridique dans l'entreprise s'impose, ce qui implique la responsabilisation de toutes les ressources et une sensibilisation des collaborateurs et salariés sur les risques juridiques inhérents à leur activité. Les managers poursuivis en justice pour abus de biens sociaux de l'entreprise ou non dénonciation de délits ou crimes commis à l'intérieur de l'entreprise sont nombreux. Pourtant, dans l'esprit de ces gestionnaires techniciens, ils n'ont commis aucune faute. Car tout simplement, ils ont été nommés comme managers sans aucune formation sur les risques juridiques qu'ils encourent, ils ignorent tout du droit. Il en est de même pour les salariés. Le juridique n'est plus un poste inutile comme le pensent, mal-

heureusement, beaucoup de nos managers.

La coopération juridique dans le domaine judiciaire fait-elle partie de cette préoccupation, l'intelligence juridique ?

La coopération dans le domaine judiciaire est très bénéfique, et nul ne peut ignorer cette réalité. Cependant, toute considération politique écartée, il faut se méfier de l'exportation des systèmes judiciaires. Dans un monde complètement envahi par la globalisation économique, il est normal que certains pays ou groupe de nations tentent d'exporter leur modèle judiciaire. Ce qui leur assure une protection de leurs intérêts non seulement économiques et politiques mais aussi et surtout culturels, il faut sauvegarder sa souveraineté juridique.

Justement, pouvez-vous nous citer un exemple concret d'exportation de systèmes judiciaires ?

L'exemple qui attire l'attention en Algérie est celui de la dualité juridique que le pays d'origine tente d'exporter, alors qu'il est contesté même en Europe et est en parfaite contradiction avec le principe de séparation des pouvoirs contrairement à ce que pensent beaucoup de juristes. Dans une nation de droit, il ne peut y avoir deux juges, l'un pour l'administration (l'Etat) et l'autre pour les individus. C'est une aberration. Les publicistes ont été les premiers à utiliser l'intelligence juridique, la dualité juridique en est un exemple parfait. Personnellement, j'ai toujours admiré le génie des juristes de la révolution française, mais si la dualité juridique est nécessaire pour les débuts d'une révolution, elle n'est plus nécessaire quand l'Etat se consolide. La maintenir c'est aller à l'encontre des droits des individus, c'est perpétuer la suprématie de l'Etat sur toute autre considération.

N. B.

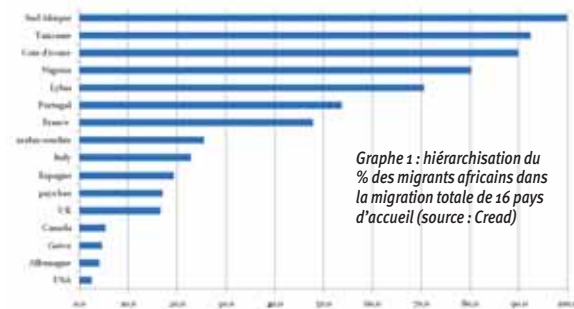
En raison de la migration des compétences locales en Afrique

Environ 4 milliards de dollars dépensés annuellement en expertise étrangère

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), alors que les départs se chiffrent à 20 000 migrants par année depuis 1990, l'Afrique fait appel chaque année à des spécialistes étrangers, dont le nombre peut atteindre les 150 000, pour une dépense annuelle de 4 milliards de dollars.

Par Fella Midjek

Les transferts de fonds vers l'Afrique sont en hausse ces dernières années, tandis que l'aide au développement décline d'année en année, selon les différentes études exploitées par les experts. Toutefois, ce qui inquiète les pays d'origine des migrants est le nombre de compétences qui quittent les pays notamment en Afrique et plus particulièrement l'Algérie. Selon des données récentes recoupées par l'économiste et membre de la diaspora algérienne à l'étranger, impliqués dans différents réseaux comme Magtech dans le Maghreb et Globelix dans monde, ils sont 1 655 863 compétences immatriculées au niveau des ambassades algériennes, dont 1 335 109 personnes résidentes en France seulement. Elle est suivie du reste de l'Europe où vivent 179 924 et l'Amérique avec 69 200 Algériens. Citant Abey Makonnen, représentant régional de l'OIM, cet économiste indique que la tranche d'âge de 15/65 ans de la population d'Europe occidentale devrait en principe décroître de 259,4 millions en 2000 à 237,3 millions en 2025 et 162,8 millions en 2050, soit une diminution de 37,2%. Conclusion, selon la même



Graphique 1 : hiérarchisation du % des migrants africains dans la migration totale de 16 pays d'accueil (source : Cread)

source, «dans 25 ans, l'Afrique se sera vidée de ses cerveaux».

BESOIN DE 1,6 MILLION DE MIGRANTS PAR AN DANS 15 PAYS DE L'UE

L'Europe des quinze a eu besoin de 550 000 travailleurs et professionnels étrangers par an jusqu'en 2010, ensuite 1,6 million entre 2010 et 2050, ce qui représente 16,8% du total de la population de l'Union européenne. Les scénarios en termes de besoins fixent le nombre d'immigrés nécessaires entre 47 millions d'immigrés pour l'Europe des quinze entre 2000 et 2050, à 674 millions. L'Afrique constitue un réservoir de main-d'œuvre et de compétences pour l'Occident, les migrants sont estimés à 22 millions sur une population africaine de plus d'un milliard de personnes en 2010, signale Mohamed Saïb Musette, sociologue et membre du Cread qui relève que la part de femmes est restée plus ou moins

stable entre 1990 et 2010, avec un taux de 46% de l'ensemble des migrants. Pour lui, d'une manière générale, la part des migrants en rapport avec la population africaine est en baisse régulière. Elle est passée de 3,3% en 1990 à 2,1% en 2010. La tendance est vers une progression de la migration à l'intérieur du continent, pour de multiples raisons dont le durcissement des mesures en Europe avec l'option de «l'immigration choisie» tant prônée par certains Etats européens. Ils sont 19 millions recensés en 2010 dont 82% sont africains et 18% viennent d'autres continents alors qu'ils étaient 17,6 millions en 2005. Dans le monde, le stock de migrants africains s'élèvera à 22,5 millions répartis sur les différents continents comme suit : 53% en Afrique même, 29% en Europe, dont 13% en France, 13% en Asie dont 7,2% en Arabie Saoudite et seulement 5% en Amérique du Nord. (voir graphique 1). F.M.

Apport des immigrés à l'économie française Près de 18,5 milliards d'euros de taxes sur la consommation

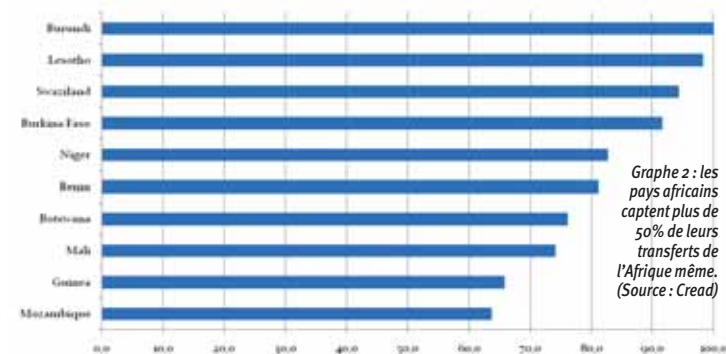
Les ménages immigrés ont versé près de 18,5 milliards d'euros de taxes sur la consommation, indique l'économiste Xavier Chojnicki, maître de conférences à l'université Lille 2, cité dans le dernier numéro du mensuel Capital qui consacre un dossier spécial à l'apport des étrangers à l'économie française. En matière de fiscalité, les foyers immigrés paieraient 16 milliards d'impôts à l'Etat et aux collectivités. Ces familles contribuent aux finances publiques, selon Capital pour qui un calcul de Xavier Chojnicki démontre qu'elles ont payé en 2005 près de sept milliards d'euros sur les revenus, 2,5 milliards en impôts locaux et 6,2 milliards d'autres impôts sociaux (CSG-CRDS). Des milliers de start-up font gagner de l'argent à ce pays comme la filière halal qui pèse 6 milliards d'euros et progresse de 10% par an. Paradoxalement, selon Capital, l'immigration «coute» à la France cinq milliards d'euros pour le chômage, 2,6 milliards d'aides au logement et 316 millions pour les demandeurs d'asile. Mais en établissant un rapport entre le montant annuel des contributions de l'immigration (+ 60,3 milliards d'euros) et le montant annuel des transferts (-47,9 milliards d'euros). S'appuyant sur une enquête réalisée par des économistes de l'université de Lille, Capital fait ressortir un solde de +12,4 millions d'euros. Enfin, selon une classification de l'origine des immigrés entrés en 2007 en France, 51.890 sont issus du Maghreb, dont 24.041 Algériens, 19.017 Marocains et 8.832 Tunisiens. F.M.

Selon le Fonds international pour le développement agricole (FIDA)

Plus de transferts d'argent, moins d'aide au développement en Afrique

Intérêt grandissant des envois d'argent en Algérie

L'Algérie commence à considérer les envois d'argent comme un vecteur intéressant, mais davantage d'un point de vue politique que sous l'angle financier, selon le rapport du FIDA. Pourtant le pays demeure l'un des pays recevant le plus de ressources à l'échelle du continent africain. Elle dispose d'une expérience intéressante en termes de mobilisation de l'épargne (bien qu'elle semble avoir été abandonnée dès les années 1980), selon la même source. L'enjeu est donc de sensibiliser les acteurs financiers sur l'importance de ces flux dans un double processus d'assèchement du change informel de devises et de bancarisation, notamment en zones rurales, recommande le FIDA. F.M.



Graphique 2 : les pays africains captent plus de 50% de leurs transferts de l'Afrique même. (Source : Cread)

Les transferts de fonds vers l'Afrique sont en hausse ces dernières années, tandis que l'aide au développement décline d'année en année, selon le rapport du Fonds international pour le développement agricole (FIDA) de 2009. Reposant, sur l'agence des Nations unies, qui s'occupe de la pauvreté rurale, les travailleurs africains envoient plus de 40 milliards de dollars américains vers leur pays d'origine chaque année.

Toutefois, les lois restrictives et les commissions élevées empêchent ces transferts de fonds de faire sortir les populations de la pauvreté. Chiffré à plus de 300 milliards de dollars américains par an, le montant des transferts de fonds dépasse les investissements directs étrangers et l'aide au développement réunis. Cependant, alors que les coûts de transfert ont remarquablement diminué en Amérique latine et en Asie, en-

voyer de l'argent en Afrique reste excessivement cher. En effet, les coûts de transfert vers l'Afrique peuvent atteindre 25% de la somme envoyée. Le rapport du FIDA met en évidence, comment de nouvelles technologies comme les téléphones portables et l'infrastructure existante, notamment les bureaux de poste ou les petits points de vente pourraient énormément augmenter la portée de services

des transferts de fonds. L'Algérie, où 95% des transferts sont payés par les bureaux de poste, pourrait être un modèle pour d'autres pays africains. Eparpillés aux 4 coins du monde, les migrants se solidarisent en tentant d'investir ensemble et de mieux organiser cette manne financière du transfert d'argent pour permettre un plus grand impact sur la réduction de la pauvreté, préconise-t-on. Néanmoins, un nouveau phénomène est apparu depuis quelques années dans le transfert de fonds en Afrique même puisque les pays captent plus de 50% des transferts, comme l'a mis en évidence le sociologue algérien Mohamed Saïb Musette, lui-même issue de cette migration intra-africaine. (Voir graphique 2). F.M.

A travers les canaux informels

Des transferts inquantifiables d'argent, de biens et marchandises

La migration irrégulière, indispensable au marché du travail dans l'Union européenne, transfert de l'argent, des biens et des marchandises vers les pays d'origine des migrants à travers des canaux informels qui échappent au contrôle, donc les chiffres sont loin de la réalité, explique, dans cet entretien accordé à El Watan Economie, Michella Pellicani, professeur de démographie à l'université de Bari en Italie, en sciences politiques au département pour l'étude de sociétés méditerranéennes.



Michella Pellicani

PHOTO: SAMIK

Propos recueillis par Fella Midjek

Pensez-vous que le phénomène de migration irrégulière pourrait être maîtrisé par les Etats ?

Pour le bloquer à travers le contrôle, non ! On ne pourra jamais bloquer la migration dans le monde. Sinon il faudra des moyens financiers énormes pour mettre en place un contrôle efficace. Par ailleurs, l'Europe ne veut pas mettre fin à l'immigration, car elle a besoin des migrants comme main-d'œuvre pour faire tourner la machine économique en se reposant sur «l'immigration choisie». Il s'agit d'une forte ressource en capital humain, donc en capital économique. Ces pays européens ont même besoin de main d'œuvre non qualifiée pour répondre à celui du marché du travail, car les autochtones ne veulent plus exercer certains métiers comme l'agriculture en Italie, le domaine de la construction, l'assistance aux personnes, etc. Il faut signaler que l'UE est déficitaire en matière de politique migratoire commune. Il existe Frantex, l'agence chargée du contrôle de l'immigration et un pacte européen auquel ont adhéré les pays membres, mais il reste la mise en place concrète de ses dispositions avant la fin de l'année, soit au 24 décembre 2010, mais il n'y a pas consensus autour de la question.

Comment s'organisent les transferts d'argent à partir d'Italie ?

Si on s'intéresse à la structure de la migration par sexe, la proportion des femmes en situation irrégulière interceptées et expulsées était pratiquement nulle, parmi les populations venues du sous-continent indien, l'Afrique et l'Asie à moindre proportion. La seule exception pour l'Afrique est le Nigeria d'où beaucoup de femmes sont amenées en Italie pour alimenter des réseaux de prostitution. Par contre, des proportions de 50 à 60% des femmes émigrées interceptées aux frontières sont originaires des Balkans et des pays d'Europe de l'Est, y compris la Russie. Ces femmes lorsqu'elles réussissent à s'installer, elles font des allers et retours entre l'Italie et le pays d'origine où la famille est restée. Donc, ces femmes transfèrent énormément d'argent à travers les canaux informels. Il est donc impossible de quantifier les sommes transférées. Cependant, les transferts de biens et de marchandises, qui ne sont pas quantifiés, ne sont pas enregistrés comme c'est le cas pour les Marocains. Personnellement, lorsque je me suis intéressée à la question de transferts de fonds, je me suis rendue compte que les chiffres ne reflètent pas la réalité et même les hypothèses dans ces cas-là sont hasardeuses.

Que ressort-il des résultats d'enquêtes que vous avez eues à mener sur le phénomène de migration ?

En Italie, on met beaucoup l'accent sur la migration, car

si on voit le phénomène comporte des implications politiques, économiques et sociales. Ce qui alimente en réalité le contingent d'irréguliers en Italie est les migrants qui arrivent par d'autres frontières terrestres et, chose étonnante, les frontières aériennes. La proportion des migrants irréguliers passant par les aéroports, les «over states» augmente. Plus de la moitié des irréguliers sont des émigrés ayant eu des permis de séjours de durées limitées qui ont expiré. Une marginale proportion est alimentée par les débarquements par la mer.

Est-ce que le phénomène est propre à l'Italie ou concerne d'autres pays de l'Union européenne ?

En Irlande, par exemple, il n'est pas évident d'arriver par petits bateaux, mais ce phénomène dit «over states» est présent dans plusieurs, mais différemment. Ce phénomène n'est pas médiatisé. Un autre aspect intéressant sur les débarquements, il est intéressant de suivre l'évolution de la migration autour de la Sardaigne qui ne connaissait aucun débarquement, y a quelques années. Les régions touchées par cette migration sont Le Pouilles jusqu'en 2000, et à partir de 2002, il y a eu la Sicile qui a pris le relais. Entre les deux, il y a eu une période de transition, comme la Calabre qui a constitué une destination lorsque les contrôles se sont

intensifiés dans les deux premières régions. La Sardaigne a connu une augmentation en peu de temps en passant de 0 à 100 puis à 1 000 débarquements. Même si les chiffres sont faibles, l'augmentation est très importante. De plus la Sardaigne est alimentée à partir de l'Algérie, alors que la Sicile c'était à partir de la Tunisie et de la Libye. Ce qui serait judicieux de faire est de suivre ce phénomène dans le temps. Car cela rentre dans les modifications des stratégies de ceux qui organisent ce type de trafic criminel pour échapper aux contrôles.

L'Algérie constitue-t-elle un réservoir vers la Sardaigne ou est-elle un pays de transit pour les migrants ?

Si on parle des irréguliers toutes catégories confondues, l'Algérie n'est pas particulièrement concernée. Concernant les irréguliers interceptés par la police, dont la proportion risque de ne pas être représentative sur le global des irréguliers, il existe trois pays d'origine dominants : Roumanie, Albanie et le Maroc. Les Roumains, en 2006, disparaissaient enfin du compte, car leur pays est entré dans la Communauté européenne. En Italie, ils n'ont plus besoin de permis de séjour contrairement à la France où ils sont soumis à une période de transition, acceptée par l'UE puisque elle est limitée.

Flux financiers formels vers les pays en développement en 2009

316 milliards de dollars pour la consommation

Les transferts d'argent des migrants vers leurs pays d'origine représentent des flux financiers d'importance pour les pays en développement, atteignant souvent des pourcentages conséquents du produit intérieur brut mais sont essentiellement destinés à la consommation, indique la Banque mondiale. Selon ses dernières estimations (juillet 2009), «les transferts des migrants vers les pays en

développement ont représenté 316 milliards de dollars en 2009. Consacrés essentiellement aux dépenses d'éducation, de santé, de consommation courante, ils jouent un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté et représentent un enjeu majeur du financement du développement aux côtés de l'aide publique au développement mondial (119,6 milliards de dollars en 2008)». Les

envois d'argent formels effectués par les migrants depuis la France ont été estimés par la Banque de France - sur la base des données de la balance des paiements - à environ 3,4 milliards d'euros en 2008. Ces estimations ne prennent pas en compte les envois effectués via des opérateurs privés ni les envois par canaux informels. On estime ainsi que les transferts effectués à partir de la France,

seulement, s'élèveraient à environ 8 milliards d'euros vers l'Afrique. Il s'agit souvent de petites sommes 200 à 300 euros en moyenne transférées de façon régulière. Avec la crise de 2008, ces flux ont cependant nettement diminué puisque, selon les prévisions de la Banque mondiale, l'année 2009 a été marquée par une baisse de 7,3% des transferts. F. M.

Des investissements directs étrangers mal régulés

Un tremplin à la migration des compétences

L'ajustement structurel des années 1980, imposé par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), a poussé de nombreux candidats à la migration à échapper au chômage en Algérie et dans d'autres pays d'Afrique. Des années plus tard, les investissements directs étrangers (IDE) ont constitué un raccourci pour l'expatriement des compétences en l'absence d'un environnement favorable pour les maintenir, comme l'explique dans cet entretien Abdelkader Djeflat, coordonnateur du réseau Maghtech et membre de Globelix, professeur d'économie à l'université de Lille et membre du Cread (Centre de recherche en économie appliquée au développement), qui propose la mobilité des compétences entre pays d'origine et pays d'accueil pour les rentabiliser économiquement.

Propos recueillis par
Fella Midjek

Comment peut-on définir la migration ?

La migration est un mouvement de populations du pays d'origine vers un pays d'accueil pour un objectif économique au départ. Toutes les migrations sont mues par l'économique. De plus en plus ce mouvement a pris de l'ampleur avec la répartition inégale sur le plan économique et accès aux richesses dans le monde. De plus en plus, la tendance est d'aller des zones déshéritées et défavorisées vers les zones nanties. Entre 250 et 300 millions de personnes qui, pour des raisons économiques, vivent à l'extérieur de chez eux à travers le monde. Il s'agit d'un quart du milliard de personnes. Le phénomène n'est pas anodin ! Chaque fois qu'il y a un décalage des niveaux de développement, il y a un mouvement migratoire où les gens vont à la recherche de moyens de subsistance et de vie meilleure dans d'autres pays. Cela se passe à l'intérieur même d'un continent.

Les flux de capitaux sont-ils le seul facteur qui attire les migrants ?

Quand ils sont réinvestis dans le développement du pays, oui ! Mais ne suffisent pas. Il faut aussi des compétences qui prennent en charge ces investissements même en main-d'œuvre non qualifiée. A titre d'exemple, l'industrie textile et les mines en France, selon le modèle sud-nord. Actuellement, c'est le modèle Sud-Sud, en Afrique du Sud, qui se développe avec ses plans d'investissement. C'est un pays émergent qui attire des flux de toute l'Afrique australe, centrale et de l'Ouest.

Est-ce que les gros investissements sont suffisants pour inverser la tendance migration Sud-Nord en migration entre pays du Sud ?

Non, le phénomène est complexe. Malheureusement, des pays forts de leurs matières premières minérales ou végétales, car on peut intégrer le cacao, le coton et l'arachide sont pourtant source de migration. L'autre élément est le recul de certains pays sur l'échelle de développement parce que le problème de l'endettement excessif relatif à de mauvaises politiques ayant mis en place des systèmes d'ajustement structurel imposés par la Banque mondiale et le fonds monétaire international (FMI). Ces modèles d'ajustement structurel ont détérioré le marché de l'emploi. Des licenciements massifs s'en ont suivi notamment dans le secteur public, sans prise en charge à la hauteur, donnant ainsi des candidats à deux



Abdelkader Djeflat

Combien compte-t-on de compétences algériennes à l'étranger ?

C'est le chiffre le plus complexe et le plus controversé, car il existe plusieurs sources avec différents chiffres.

A titre indicatif, 70%, soit 7 000 médecins sur les 10 000 établis en île de France (Paris et ses environs), sont d'origine algérienne, selon la chambre de commerce de Paris. Il en est de même pour les entrepreneurs avec plus 100 000 à 120 000 sont algériens. Ces chiffres datent de huit ans. Le cas des universitaires, dont les enseignants, est le pire, car le départ de ces derniers ne permet pas de reproduire le socle sur lequel repose le développement à savoir le capital humain qui est fragilisé.

Est-ce que la migration des compétences est à l'origine des dépenses faramineuses en formation continue ?

La théorie économique nous a enseigné que le sous-développement est un cercle vicieux : moins de développement, moins d'épargne, moins de capitaux, moins d'investissement et moins de développement et ainsi de suite.

L'idée est de passer au cercle vertueux. Comment peut-on appliquer ce schéma à la diaspora. Les compétences s'en vont parce que l'environnement n'est pas adéquat : le salaire et les conditions ne sont pas de niveau donc pas de reproduction de compétences ou mal formés sans améliorer l'environnement qui se dégrade de nouveau et cela continue.

Que faut-il faire donc pour briser ce cercle ?

Les mêmes choses, qui ont fait fuir les compétences, devront se transformer en incitations. Les flux de migrations continuent contrairement à ce qu'on peut penser. Il faut une forme de prise en charge de leurs problèmes de niveau de vie, de conditions de mobilité : partir quand ils veulent dans un laboratoire et faire valoir leurs expériences et revenir quand ils le désirent. L'autre condition est le salaire en termes de coût de vie, pas simplement nominal. Il s'agit, pour lui, de couvrir ses besoins de vie mais aussi ses besoins supplémentaires que nécessite sa fonction de chercheur : l'accès aux ouvrages, sa mobilité, la recherche...etc.

Dans le réseau Maghtech, nous avons créé les conditions d'accueillir entre 20 à 30 chercheurs en économie des cinq pays maghrébins dont les trois quarts sont algériens. Aucun de ces chercheurs n'a émigré en 13 ans. Les Etats ne sont pas impliqués dans ce programme. Si cela venait à se faire, nous accueillerons deux fois plus de chercheurs. La mobilité crée la stabilité des compétences et il est possible de récupérer même ceux qui ont émigré depuis longtemps avec des qualifications supérieures.

Qu'en est-il pour les ouvriers qualifiés ou non qualifiés ?

Les différents chocs ont eu des conséquences négatives. La machine économique est tombée en panne depuis la chute de l'investissement public dans les années 80. Le déficit cumulé annuellement est de 3,1% voire 3,2% de taux de croissance en 10 ans qu'il faudra chiffrer en terme d'emploi avec l'arrivée de 300 000 à 400 000 nouveaux demandeurs minimum par an. Il faudra atteindre une croissance annuelle de 9%. L'Algérie a les moyens, car la contrainte financière est élevée mais cela ne suffit pas, car il faudra réunir capital, plus savoir, plus connaissances, comme ont fait les Indiens et les Coréens. Ce qui freinera la migration. F.M.

possibilités : le secteur informel qui lui a ses limites et la migration.

En Algérie, un demi-million, soit entre 400 000 et 500 000 personnes, a été mis au chômage. Le taux démographique a amené aussi une masse de jeunes diplômés ou non, demandeurs d'emploi.

Parmi les 500 000 chômeurs, y a-t-il des compétences ?

Bine sûr, forcément ! C'est le cas de plusieurs pays d'Afrique. L'ajustement structurel est lié au désengagement de l'Etat qui devait se retirer de plusieurs activités pour les privatiser progressivement en les ouvrant au capital privé. Celui-ci n'a pas forcément pris la relève pour des raisons multiples, institutionnelles, culturelles, sociales et économiques. Les licenciements ont touché tous les domaines. Résultat : de nombreux candidats à l'émigration. La catégorie la plus sensible est celle des compétences puisqu'elles n'auront pas l'occasion de former la relève localement. Ajouter à cela, le taux de croissance économique durable dans les pays avancés nécessitait un apport en compétences des pays du Sud. Cette fameuse chasse aux cerveaux et qu'on a appelé «émigration choisie».

Justement, est-ce que les investissements directs étrangers (IDE) ne constituent pas un tremplin à l'expatriement des compétences locales ?

Totalement, les IDE sont supposés faire de la mise à niveau. Mais en absence de politique de régulation de la part des autorités publiques qui veillent au grain, car dès qu'on parle d'IDE, on se situe dans une stratégie mondialisée du capital. Donc, la mobilité des compétences est de mise, vu leur niveau d'excellence. Elles deviennent ainsi une ressource précieuse de production de richesse et de compétitivité. C'est la Corporate Strategy (stratégie globale) qui prend le dessus sur le dévelop-

pement local sauf s'il existe des arrangements et des mesures de stabilisation de ces compétences localement. C'est a posteriori qu'on s'est aperçu que ces IDE n'ont pas pour effet de stabiliser, mais de pomper les compétences. Il ne faut pas perdre l'aspect psychologique de l'être, puisque chacun a des prétentions à se confronter au marché international.

Y aurait-il une étude sur les retombées économiques dans les pays d'origine ?

C'est une étude qui reste à faire. Pour l'heure, nous avons attiré l'attention sur le danger de signer un chèque à blanc en matière d'IDE. Par contre, les études réalisées au plan des retombées de formation des capacités nationales en termes de savoir, sciences et technologies ont donné très peu d'impact car les recrutements locaux concernent des compétences pour l'exécution.

Les IDE n'ont jamais voulu de délocaliser des fonctions sensibles ou de recherche et développement (R&D) (...) Le pire est que les pays du Sud sont en concurrence en matière d'IDE. Au niveau des Nations unies, un organisme l'UNCTC a été créé pour moraliser l'investissement direct et les firmes multinationales dans leurs activités dans les pays du Sud. Cet organisme a été dissout après dix années d'existence. Ainsi, les mesures les plus attractives et la folie des codes d'investissement les plus libéraux ont été mises en place en déroulant le tapis rouge aux IDE ainsi les transferts des bénéfices étaient phénoménaux par le biais du système des prix de cession. Une partie de la plus value se faisait en douce, car il y avait un décalage entre le prix dans le pays d'origine et celui dans le pays d'accueil. Tous ces éléments défavorisent la création de l'emploi et de créer un environnement propice à toutes les catégories socioprofessionnelles et donc cela favorise la migration.

Marjolein Veldman. *Chef de projet de la fondation Morokko Fonds*

«La diaspora marocaine transfère annuellement 4 milliards de dollars vers son pays»

Même si les transferts de fonds vers le pays d'origine «ne sont pas la clé à la croissance et ne sont pas la réponse finale à la réduction de la pauvreté au Maroc», il n'en demeure pas moins que l'apport de la diaspora marocaine est substantielle, a estimé Mme Marjolein Veldman.

Propos recueillis par
Hacène Ouali

Vous avez participé au symposium international «Quelle migration pour quel développement en Afrique» où vous avez présenté l'expérience de votre fondation et le transfert de fonds de la diaspora marocaine établie en Hollande à son pays d'origine. Comment s'organise justement cette opération ?

La Hollande constitue un des principaux pays de résidence pour la diaspora marocaine en Europe. Parmi les 349 000 Marocains résidant en Hollande, le nombre de personnes de la deuxième génération a déjà dépassé la première. C'est celle-ci qui intéresse notre ONG qui est la plateforme pour toute initiative de développement vers le Maroc tout en ciblant les jeunes Marocains.

En plus des traditionnels envois de fonds qui sont essentiellement destinés à la famille restée au pays, la deuxième génération développe d'autres modes de solidarité en investissant de l'argent, du temps et des connaissances spécifiques. Hormis notre intérêt pour des activités à accroître le potentiel des transferts de fonds, on voit notre rôle surtout dans la sensibilisation des jeunes Marocains qui ont un intérêt à contribuer aux projets de développement au Maroc. Nous avons par exemple un fonds de financement qui permet aux particuliers et aux associations de migrants marocains d'obtenir une subvention pour réaliser un projet de développement à petite échelle au Maroc. Ils y investissent avec leur propre argent et leur savoir-faire, notre subvention n'étant qu'un moyen financier supplémentaire. On organise des rencontres pour qu'ils échangent leurs expériences et encouragent d'autres personnes pour monter des projets.

Quelle est l'importance de l'aide de la diaspora marocaine basée en Hollande et dans le monde à son pays d'origine ? Elle s'élève à combien annuellement ?

En termes de chiffres, les estimations des transferts de fonds de la diaspora marocaine en Hollande s'élève entre 93 et 132 millions d'euros.

A l'échelle mondiale, le montant de ces transferts pour l'ensemble des migrants marocains se chiffre à environ 4 milliards de dollars. Ces transferts constituent environ 10% du PIB et sont essentiellement transférés dans trois régions au Maroc : le Rif, la région de Sous près de Agadir et le Haut Atlas.

Ces envois de fonds permettent de soulager les problèmes de pauvreté les plus aigus dans les familles et donnent à celles-ci une petite bouffée d'oxygène. Selon une enquête de la Banque africaine de développement (BAD) sur 400 ménages au Maroc, la majorité des récepteurs est un groupe vulnérable, dont 34% ne sont pas employés et presque 20% sont étudiants.

Les transferts couvrent environ 50% du revenu total des ménages qui reçoivent ces transferts. Néanmoins, les opinions sont partagées quant à leur impact à l'échelle macro-économique. Dans une étude quantitative récente que nous avons menée sur les transferts de fonds, on démontre que même si le flux total des transferts de fonds au Maroc est relativement large, il n'encourage pas pour autant la croissance comme on peut l'attendre. Un doublement de la part du PIB des transferts mènerait à une croissance de revenu par capital de 0,2%. Les transferts ne sont donc pas la clé à la croissance et ne sont pas la réponse finale à la réduction de la pauvreté au Maroc. Etant donné que les transferts



Les migrants marocains, une source de rentrée de devises pour le pays

PHOTO: D. R.

influencent la croissance par des canaux indirects, tels que les investissements, le défi est d'exploiter le potentiel de ces transferts à travers ces canaux.

Comment le gouvernement marocain accompagne-t-il l'aide de sa diaspora ?

Le gouvernement marocain s'intéresse déjà depuis plusieurs années à sa diaspora. Cela se manifeste à travers la création de différentes structures pour la «gestion de la migration».

Déjà en 1990, un ministère des Marocains résidant à l'étranger (MRE) a été créé. La fondation Hassan II, créée dans la même année, informe et soutient des migrants pour investir dans leurs pays d'origine. En plus, la fondation Mohammed V se charge des migrants de retour pendant les vacances d'été. Ces institutions s'inscrivent dans une politique active d'encourager les migrants marocains à s'impliquer dans le développement culturel, social et économique du pays. Cela peut parmi d'autres raisons expliquer l'accroissement des transferts de fonds depuis 2002. Un phénomène plus récent est l'intérêt particulier à attirer des MRE experts avec l'objectif de les impliquer dans le processus de développement. Ceci non seulement du côté du gouvernement marocain, mais aussi du côté des pays de destination, comme la Hollande où plusieurs organisations exécutent des projets de la mobilisation de la diaspora. Nous-mêmes sommes dans une phase de construction de partenariat néerlandais-marocain pour un projet de migration circulaire où 60 Marocains experts mettent leur expertise à l'œuvre dans des structures non profit au Maroc. Ce que nous faisons déjà c'est un consulting pour des étudiants en cycle supérieur de faire des stages au Maroc.

Est-ce que l'opération se limite seulement au transfert de fonds ou se décline-t-elle sous d'autres formes ?

Les transferts de fonds n'étant qu'une seule forme de

la solidarité de la diaspora marocaine, nos activités se concentrent sur la mobilisation de la diaspora marocaine à s'impliquer dans le développement social, culturel et économique du pays.

Surtout les dernières années, on observe une évolution sensible d'autres modes de solidarités. Lorsque les jeunes générations visitent le Maroc pendant leurs vacances d'été, elles découvrent souvent une réalité bien différente et beaucoup plus dure que celle qu'elles connaissent en Hollande. L'inégalité, le retard du développement, la position de la femme ou encore la situation des handicapés les interpelle à agir.

Notre organisation leur fournit une plateforme par laquelle ils mettent sur pied des projets de développement. Nous menons également un travail de recueillement de fonds divers et constituons un maillon important entre des donateurs et des organisations caritatives au Maroc. Grâce à nos donateurs, majoritairement des jeunes Marocains âgés entre 16 et 35 ans, nous avons pu financer 12 projets de développement au Maroc.

Les partenariats avec des bailleurs de fonds nationaux sont également importants qui permettent de monter des programmes de plus grande envergure. Par exemple notre programme Matra, financé par le gouvernement hollandais dont Marokko Fonds, est responsable pour un trajet de formation en renforcement des capacités des associations des sourds et malentendants au Maroc.

Nous l'exécutons avec une association marocaine AMES (Association marocaine pour enfants sourds du Maroc), une organisation hollandaise spécialisée dans le domaine de la scolarisation des sourds et l'accompagnement au travail où un employé marocain investit son savoir-faire dans ce programme.

Du contact interculturel émerge des nouvelles idées et des développements. L'histoire de la Hollande en est une parfaite illustration : déjà au XVIIe siècle, l'Age d'Or hollandais, la croissance économique phénoménale et la floraison culturelle était attribué à la migration accrue de cette époque.

Malheureusement, nous assistons actuellement à une mouvance politique qui défavorise la migration. Là où on devrait activer sur une politique active de migration circulaire et une politique qui attire des migrants pour renforcer notre économie, une politique de «migration de retour permanent» a été proliférée par un parti politique hollandais qui est sorti grand gagnant lors des dernières élections législatives.

H. O.

A propos du Fonds Maroc

La fondation Fonds Maroc (Stichting Marokko Fonds) est une organisation indépendante néerlandaise qui a été créée en octobre 2005 avec le soutien de la Commission nationale pour la

coopération internationale et le développement durable aux Pays-Bas. L'idée d'un certain nombre de Marocains néerlandais de créer le Fonds Maroc a ainsi été concrétisée au

cours de l'année dans laquelle le Maroc et les Pays-Bas fêtaient les 400 ans de leurs relations mutuelles. Le Fonds Maroc offre une aide structurelle au développement du Maroc.

Accès aux hautes fonctions de l'Etat et des entreprises

Les femmes cadres algériennes victimes de discrimination

A des conditions de diplôme et de compétences égales et, souvent même, supérieures à celles des hommes, les femmes cadres ont assurément beaucoup moins de chances d'accéder aux fonctions supérieures de l'Etat, des entreprises publiques et des universités. La sous-représentation féminine au plus haut des hiérarchies politiques, administratives et managériales est largement confirmée par les constats déjà établis par le Cread et l'Association des femmes cadres algériennes et largement corroborée, par Djamila Fernane, post-graduante en management à l'université de Tizi Ouzou qui décrit, avec force détails les difficultés auxquelles sont confrontées les postulantes aux hautes fonctions d'encadrement de nos universités, en raison d'un mode de sélection discriminatoire fait par les hommes et seulement pour les hommes. Le constat est si grave qu'une disposition visant à corriger cette injustice faite aux femmes a été introduite dans notre Constitution à l'occasion de sa dernière révision. Reste à savoir si, au regard des pesanteurs idéologiques qui persistent et, parfois même, s'exacerbent, nos gouvernants s'empresseront de l'appliquer ?

Par
Nordine Grim

L'association des femmes cadres algériennes relevait, dans un de ses constats toujours brûlants d'actualité, que les universitaires algériennes étaient victimes d'une discrimination quasi structurelle, les empêchant d'accéder aux hautes charges électives ainsi qu'aux fonctions supérieures de l'Etat, des institutions et des entreprises publiques.

Au plan politique, on constate qu'une seule femme dirige un parti politique. S'agissant de leur accès aux mandats électifs, l'Association relève que depuis les élections législatives et communales de 2002, seules 31 ont accédé au Parlement (27 à l'Assemblée populaire nationale qui est la Chambre basse et quatre au Conseil de la nation ou Sénat).

Soit, à peine, 6% des élus. Au niveau des Assemblées populaires locales (APW-APC), la même sous-représentation est constatée (environ 5%). Sur 6.373 candidates (APW - APC) seulement 264 ont été élues soit 4,2%. Comme on le sait, les dernières élections n'ont guère, ou en tout cas très peu, amélioré la représentativité féminine au Parlement comme dans



Les femmes cadres peinent à gravir les échelons

PHOTO: I. D.R.

les collectivités locales. Pour ce qui est de la participation des femmes aux hautes fonctions de l'Etat (ministres, walis, etc.), le constat n'est également pas reluisant. Leur participation au gouvernement remonte à 1980, date à laquelle deux femmes avaient accédé aux postes de ministre. Depuis, leur nombre n'oscille qu'entre 2 et 5. Elles ne sont plus que trois aujourd'hui.

UN PARCOURS SEMÉ D'EMBÛCHES

Les femmes occupant des fonctions supérieures de l'Etat représentent environ 6% des cadres supérieurs soit environ 300.

Au niveau du pouvoir judiciaire, elles sont au nombre de 1056 magistrats, soit 35% de l'ensemble des magistrats.

On dénombre 25 femmes magistrats à la Cour suprême (sur 149 soit environ 17%)

6 femmes sont présidentes de sections. Au Conseil d'Etat, elles sont 20 sur 49, soit 41%. Environ 30 femmes président des tribunaux, 83 femmes sont juges d'instruction.

Depuis 1999, un certain nombre de femmes ont été nommées à des postes de chargées de mission et de conseillères à la présidence de la République.

Une femme avait même été nommée secrétaire générale d'un ministère en 2002. Deux femmes sont chefs de cabinet au sein de ministères.

Quelques très rares femmes ont également été nommées ambassadeurs, directrices au MAE ou wali.

Au niveau des services de police, une femme est commissaire divisionnaire, 10 sont commissaires principales, 33 com-

missaires et 388 officiers de police à la date où fut réalisée l'enquête (2006). Pour ce qui, enfin, de l'accès des femmes aux hauts postes de décision au sein des entreprises économiques, le comptage a buté sur l'absence de données relatives à l'encadrement féminin, mais l'association a, tout de même, pu constater qu'au niveau du secteur bancaire, des femmes cadres marquent de plus en plus leur présence.

Mais malgré un niveau scolaire élevé (31% ont un niveau universitaire), l'amère réalité est que très peu d'entre elles ont eu accès aux postes d'encadrement et, encore moins, aux fonctions supérieures. En 2000, une seule femme a été nommée vice-gouverneur de la Banque d'Algérie après avoir occupé pendant longtemps le poste de directrice.

N. G.

El Watan

NOS PUBLICATIONS

Retrouvez chaque jour votre quotidien El Watan, chaque semaine votre édition du week-end, ainsi que vos suppléments hebdomadaires gratuits Economie & Immobilier



www.elwatan.com

Les universitaires algériennes face aux inégalités d'accès aux postes de responsabilité

L'irréversible arrivée en masse de femmes ayant bénéficié d'une formation supérieure sur le marché du travail aura, à n'en pas douter, des répercussions, aussi bien, sur la vie des entreprises que sur celle plus large, de la société algérienne.

Par
Djamila
Fernane (*)

Si l'investissement de l'enseignement supérieur par un nombre impressionnant de jeunes femmes a, à l'évidence, normalisé la présence de l'élément féminin dans les divers rouages de la formation universitaire (enseignement, encadrement pédagogique, encadrement administratif, etc.), leur relative percée professionnelle n'a, paradoxalement, pas fait disparaître les inégalités entre hommes et femmes, notamment, lorsqu'il s'agit d'accéder aux sommets des hiérarchies.

Le constat que la réalité des faits nous a contraints d'établir est on ne peut plus clair : dans pratiquement toutes nos universités, force est de constater que plus on s'élève dans la hiérarchie et plus les femmes se font rares et largement minoritaires, pour ne pas dire inexistantes, aux plus hauts postes de responsabilité. Un non sens, mais aussi et surtout, une véritable injustice très mal vécue par les femmes qui éprouvent d'énormes difficultés à franchir ce véritable « plafond de verre » dressé par des administrations machistes, en dépit du fait qu'elles représentent, au minimum, 50% de la population active.

Cet amer constat de l'inégalité des chances des femmes en matière d'accès aux carrières valorisantes et celui, sans doute encore plus navrant de leur très faible présence aux postes de décisions, aussi bien, dans les entreprises que dans les institutions et organisations publiques, posent avec acuité les questions centrales de justice, d'égalité à compétences égales entre les sexes et, bien entendu, celle de l'efficacité économique à laquelle elles auraient pu contribuer si on leur avait offert la chance d'accéder aux postes de commandements auxquels leurs diplômes et leur expérience les prédestinent.

Il est intéressant d'identifier le faisceau d'éléments qui entre dans la composition de ce « plafond de verre » qui entrave la promotion hiérarchique, pratiquement à tous les niveaux organisationnels. Divers obstacles artificiels auxquels se mêlent de tenaces préjugés socioculturels (prétendue infériorité génétique de la femme, divers stéréotypes, le machisme, etc.), mais aussi, structurels (organisation du temps de travail défavorable aux femmes, difficultés de transport, manque d'encouragement etc.) et, il faut le reconnaître, l'adoption par certaines universitaires de valeurs qui ne favorisent pas l'estime et le compter-sur-soi, entravent la percée des femmes auxquelles on a pourtant donné la formation requise pour occuper de hauts postes de responsabilité.

Il n'y a pas de discrimination au niveau du contenu des formations, les hommes et les femmes recevant chacun dans sa spécialité les mêmes enseignements. Certains évoquent l'hypothèse, selon laquelle, la femme n'arriverait jamais à organiser son temps et combiner comme il se doit ses responsabilités familiales et ses engagements professionnels, ce qui devrait d'emblée, la dissuader de postuler à un haut poste de responsabilité. Un



65 % des diplômés de la santé algériens sont des femmes

PHOTO : D. R.

postulat vite contredit par les réalités du terrain, à l'exemple de ces femmes entrepreneurs dont les statistiques en notre possession nous apprennent que les trois quarts d'entre elles sont mariées, 84% ont un ou plusieurs enfants, sans pour autant souffrir d'un déchirant choix à faire entre la famille et l'activité professionnelle, la réalité faisant au contraire apparaître un très sain équilibre entre les exigences d'épouse, de mère et d'entrepreneur.

ENTRAVES À LA PROMOTION DES FEMMES

Pour justifier et expliquer ce phénomène, on a souvent évoqué l'hypothèse d'un retard historique dans l'accès des femmes à l'éducation et aux diplômes et la rareté de celles-ci dans les viviers de la formation supérieure. Ce qui était effectivement vrai durant les premières années de l'indépendance ne l'est, évidemment, plus de nos jours.

En effet, si à peine, une femme sur trente travaillait en 1966, souvent avant le mariage ou après le divorce, nous apprenons les statistiques de l'époque, les choses ont, à l'évidence, beaucoup changé aujourd'hui, pour persister dans cette fausse certitude. Le constat largement corroboré par les statistiques est que plus de 65% des diplômés de la santé, 60% de l'éducation et environ 40% des effectifs de l'administration publique sont des femmes.

La croissance en nombre des femmes diplômées sorties de nos universités particulièrement prolifiques en la matière n'a, malheureusement, pas été suivie, comme on l'aurait souhaité, par un accès plus significatif aux postes supérieurs d'encadrement, reflétant un tant soit peu, cette prodigieuse percée des femmes dans nos universités. A titre d'exemple, le taux de passage des femmes du grade de maître assistant à celui, très convoité, de professeur est beaucoup plus faible que celui des hommes, et ce, indépendamment de la réalité des effectifs concernés fortement dominés par les femmes. On peut, à titre d'exemple, constater qu'à la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, seule une femme sur les 56 enseignantes de grade de maître assistant et maître de conférences de classe A et B que compte cette faculté a pu accéder au grade de professeur.

Un constat qui permet d'invalider la thèse, souvent brandie à tort, d'un prétendu retard historique et, encore plus, celle de la rareté des femmes dans la course, somme toute légitime aux postes de responsabilité auxquels leurs diplômes, acquis à force de méritoires efforts, permettent d'aspirer.

Suite à une enquête conduite respectivement au niveau des secteurs de l'éducation, des banques et certains services publics, à l'occasion de la quelle nous avons interrogé une vingtaine de femmes cadres, nous avons constaté que 60% de celles qui n'ont pas encore obtenu un poste hiérarchique ou l'avancement hiérarchique convoité, souhaitent concrétiser leurs ambitions, ce qui montre, à l'évidence, que s'agissant d'avancement dans la carrière, les femmes ne sont pas moins ambitieuses que les hommes. Si elles se montrent moins ardentes que les hommes dans la course aux postes de responsabilité c'est parce qu'elles sont bien conscientes qu'il existe dans notre pays une sorte de discrimination institutionnalisée en matière qui privilégie outrageusement la gente masculine.

Le processus de sélection et, dans de nombreux cas, de cooptation de femmes diplômées à des postes de responsabilité n'est, à l'évidence, pas neutre et totale-

ment biaisé par un mode de désignation, sexué et fortement dominé par des hommes qui, à bien des égards, entravent la voie des promotions féminines. Le constat est, en tout cas, valables s'agissant de nos universités où les femmes ayant le grade de professeur, de chef de département et autres hautes fonctions, ne sont pas légions et ne sont pas prêtes de l'être au regard des préjugés et du mode de nomination totalement inféodé aux hommes. Il convient, en outre, de rappeler que l'enseignant chercheur est, aujourd'hui encore, évalué sur la base de critères tels que le nombre de publications, leur rythme et la notoriété des revues académiques utilisées, autant de critères qui contribuent à l'exclusion des femmes qui ne peuvent s'y conformer pour diverses raisons liées à la nature de femme, comme par exemple, la maternité et la prise en charge d'enfants de bas âge.

Appliquées dans les entreprises de telles normes – comme par exemple la disponibilité ou les critères d'âge pour l'accès à des postes de responsabilité – contribuent à entretenir chez les managers des attentes beaucoup plus favorables aux hommes qui les conduisent à douter de la compétence et de l'engagement professionnel des femmes postulantes à des postes de responsabilité. L'environnement socioprofessionnel, fait de tenaces préjugés sur l'éligibilité des femmes aux postes hiérarchiques est, tel, qu'il est très difficile pour une universitaire algérienne de se frayer un chemin vers les sommets de la hiérarchie, ceux-ci semblant être, comme par fatalité, strictement réservés aux hommes.

Ce tableau peu reluisant de la trajectoire semée d'embûches à laquelle sont confrontées les femmes diplômées en quête de responsabilité n'occulte en rien les admirables réussites de certaines universitaires, de plus en plus nombreuses à accéder aux sommets des hiérarchies. Elles sont d'autant plus admirables que leur ascension a été beaucoup plus pénible que pour les hommes. Les exemples de femmes parvenues à occuper les fonctions de cadre supérieur, professeur d'université ou manager principal, témoignent de la grande diversité des réactions et des stratégies adoptées par ces dernières tout au long de leurs carrières pour s'affranchir progressivement d'un environnement peu favorable à leur épanouissement professionnel.

Il n'y a, certes, pas de formule idéale pour réduire ces inégalités criantes qui sont le fruit de nombreuses déterminations, mais le moment est, nous semble-t-il, d'entamer un débat aussi large que possible sur cette question centrale. Afin qu'il soit serein et fructueux, le débat devrait être alimenté en permanence en données objectives fournies par la recherche scientifique, l'objectif étant de lancer les bases d'une nouvelle perception de l'emploi féminin en Algérie, d'ouvrir de larges perspectives à la promotion des femmes aux postes d'encadrement et de pousser les employeurs à repenser la manière dont ils formulent les politiques des ressources humaines, aujourd'hui injustement défavorables aux femmes. Nous pouvons souhaiter que les organisations publiques et privées soient nombreuses à s'impliquer dans ce débat précurseur d'un nouveau projet de société.

Dj. F.

(*) Post-graduante en management.
Université de Tizi Ouzou

5e conférence économique africaine

Plaidoyer en faveur de la coopération interrégionale

Le développement du partenariat interrégional est un axe majeur par lequel devra passer l'Afrique pour gagner de la croissance. Le message a été délivré par Donald Kaberuka, président de la Banque africaine de développement (BAD), lors de la 5e conférence économique africaine qui s'est tenue à Tunis du 27 au 29 octobre dernier.

M. Kaberuka a souligné que les fondamentaux des économies africaines restent bons malgré les effets pervers de la crise financière internationale, mais pour répondre à l'ensemble des besoins de l'économie africaine, il faudra mettre l'accent sur la coopération interrégionale, qui est actuellement «à son niveau le plus bas». La BAD, a-t-il précisé, est actuellement en train d'évaluer les économies des pays africains au cas par cas, tout en veillant à identifier les axes et secteurs favorisant la coopération interrégionale, qui constitue une réelle chance pour le continent. La coopération interrégionale doit, selon la BAD être accompagné d'une promotion des infrastructures de base, des télécommunications et de la bonne gouvernance pour assurer une croissance à long terme, selon une étude de la Banque qui a été présentée à l'occasion de la conférence.

«Les routes sont essentielles pour relier les zones de production aux zones de consommation du continent (...) Or, l'état des routes en Afrique est tel qu'il faut actuellement une heure pour parcourir 12 kilomètres», selon le document rendu public par la presse.

Pour combler son retard en la matière, l'Afrique aura besoin de 93 milliards de dollars chaque année sur la prochaine

Donald Kaberuka, président de la Banque africaine de développement (BAD)



PHOTO: D. R.

décennie dont la moitié est actuellement disponible, averti la BAD.

Les secteurs de l'infrastructure et les technologies de la communication et de l'information ont absorbé 52,1% des investissements en 2009. L'étude a notamment cité la construction des routes transnationales dans le cadre des projets de corridors Dakar-Le Caire, Tripoli-Windhoek et Lagos-Mombassa.

Des extensions en cours donneront un accès à la mer à 15 pays enclavés qui représentent un tiers de l'économie et 40% de la population totale du continent. S'agissant des technologies d'information et de communication (TIC), la BAD note que si le nombre d'abonnés au téléphone mobile en Afrique est passé de 10 millions en 2000 à 180 millions en 2007, le coût de la communication y reste élevé

à 12,5 dollars par mois, soit six fois plus qu'au Bangladesh, en Inde et au Pakistan. Quant à la bonne gouvernance et la qualité des services, elles sont jugées essentielles pour améliorer le volume et la qualité des échanges intra-africains, qui ne représente que 13% du volume global des échanges du continent.

Mthuli Ncube, économiste en chef de la BAD, a estimé que les nouveaux partenariats dans lesquels s'engage présentement l'Afrique doivent lui permettre de relever ces challenges. Il reste par ailleurs à renforcer la qualité des autorités locales à absorber des projets de développement et à lever les trop nombreux obstacles associés au commerce intra africain, notamment à travers le renforcement des structures supranationales, a-t-il ajouté.

De son côté, le gouverneur de la Banque

centrale du Kenya, Njuguna Ndungu, a affirmé que le continent doit maintenant consolider et pérenniser les succès qui ont été engrangés, en levant davantage les obstacles régionaux au commerce. «De fortes contraintes persistent et empêchent d'intensifier la création de richesses propices aux investissements, et au commerce de fleurir davantage.

Des projets régionaux pour combler les déficits en infrastructure aideraient grandement à atténuer ces contraintes qui retardent l'avancée du continent», a-t-on rapporté.

Certains experts présents à la conférence ont plaidé pour le rapprochement des pays africains avec les nouveaux pays émergents dans le cadre d'une stratégie de coopération basée sur «l'intérêt mutuel et le réalisme».

R. E.

Dans le prolongement de la révision du Traité de Lisbonne

Les 27 pays créeront leur fonds de soutien permanent en 2013

Les pays membres de l'Union européenne retiennent à l'unanimité la création d'un fonds de soutien permanent aux Etats en difficulté suite à des crises économiques et financières qui devra voir le jour d'ici 2013 dans le prolongement de la révision «limitée» du Traité de Lisbonne. Les dirigeants de l'Union européenne (UE), réunis à Bruxelles, devront prendre leur décision sur la révision du Traité de Lisbonne en décembre prochain, lors de leur sommet, avec l'option d'un changement «limité» afin de permettre à la zone euro de mieux résister aux crises financières à l'avenir.

Tirant les leçons de la dernière crise financière mondiale et notamment à travers le cas de la Grèce, mauvais élève de la communauté, les dirigeants européens se fixent une échéance d'ici 2013 pour boucler les modifications apportées au Traité, indique la présidence européenne assurée par le belge Herman Van Rompuy.

La révision du Traité de Lisbonne a été obtenue après de «durs» tractations. L'objectif principal est la création d'un filet de sécurité permanent pour les pays de l'Union monétaire qui seraient en grande difficulté, comme la Grèce au printemps, avec le souci de rassurer les marchés. Ce mécanisme remplacera le Fonds de soutien, créé en juin pour seulement trois ans, soit jusqu'à mi-2013 et doté de garanties des Etats de 440 milliards d'euros.

L'UE devra se pencher sur les contributions de chacun à ce fonds ainsi que «le rôle du secteur privé» dans ce dispositif. Les banques et fonds d'investissement qui prêtent de

leur argent aux Etats en difficulté et achetant leurs obligations, contre des taux d'intérêt très élevés, devront sans doute eux aussi mettre au pot dans le cadre de ce Fonds de soutien. Enfin, le «rôle du FMI», qui interviendrait sous forme de prêts, sera également examiné. En contrepartie, les pays qui feront appel à ce filet de sécurité devront remplir des critères «très stricts» pour les inciter à ne plus prendre de risques.

ÉVITER À TOUT PRIX LES RÉFÉRENDUMS

Les Etats ne sont pas totalement favorables à cette révision du Traité de Lisbonne qui nécessite l'approbation des 27 pays. Ce texte avait difficilement été ratifié, en 2008, par l'Irlande et la République tchèque, et mis en place depuis moins d'un an. D'ailleurs, les dirigeants européens espèrent que par son caractère très limité, le nouveau texte évitera de passer par des référendums dans les Etats de l'UE.

Il est prévu également d'imposer de nouvelles sanctions contre les pays trop laxistes, qui s'appliqueront plus tôt et plus durement, même lorsque la limite européenne de déficit annuel de 3% du PIB n'est pas encore atteinte. Dans ce sens, l'Allemagne propose des «sanctions politiques» rejetées par la majorité des pays. Mais, la position d'une éventuelle suspension de droit de vote sera examinée ultérieurement. Désormais, les grands choix nationaux de politique économique seront surveillés de beaucoup plus près par Bruxelles, pour pouvoir tirer la sonnette d'alarme très en amont. Et les gouvernements pourront être punis non seulement si leurs déficits dérapent, mais aussi si le niveau

de leur dette ne baisse pas assez vite.

ÉLARGIR LES CRITÈRES D'EXCLUSION DE LA ZONE EURO

Pour rappel, l'article 50 du traité de Lisbonne stipule qu'un Etat peut être amené à quitter l'Union européenne en cas d'atteinte aux principes démocratiques européens.

L'Allemagne souhaite l'élargir au dérapage économique, ce qui signifie qu'un Etat qui ne respecterait pas la discipline budgétaire pourrait être mis à la porte de l'Euroland.

Il est à signaler que le taux de chômage dans la zone euro a atteint 10,1% de la population active en septembre, son plus haut niveau depuis 1999, légèrement au dessus des 10% enregistrés en août, selon des données publiées vendredi par l'office européen des statistiques Eurostat. En septembre 2009, le taux de chômage était de 9,8%. Au total 15,917 millions de personnes étaient sans emploi en septembre dans les 16 pays de la zone euro, soit 67.000 de plus que le mois précédent. Pour l'ensemble de l'Union européenne, le taux de chômage est resté stable en septembre par rapport à août, à 9,6% de la population active, mais le nombre de sans emploi a augmenté, de 71.000 personnes à 23,109 millions. Les taux de chômage les plus bas ont été enregistrés aux Pays-Bas (4,4%) et en Autriche (4,5%), le plus élevé en Espagne (20,8%), relève la même source. Les deux premières économies de la zone euro, l'Allemagne et la France, affichent des taux respectivement de 6,7% et 10%. R. E.

statistiques

■ 22,36% du parc est constitué de véhicules de moins de cinq ans et 57,42% de véhicules de plus de 20 ans.

■ Les véhicules de tourisme représentent 62,16% du parc national soit 2,593 millions d'unités, suivis des camionnettes avec une part de 19,69% (821 626 unités).

■ Les marques françaises représentent 51,53% des véhicules du parc national, soit 2,149 millions de voitures, devant les japonaises 10,59% et les voitures allemandes 9,17%. Les véhicules algériens représentent 6,56% du parc et composés surtout de la marque SNVI.

■ Sur les 40 concessionnaires qui activent sur le marché national, 5 ont un volume d'importation supérieur à 20000 unités.

■ Selon le directeur général de l'Etablissement national du contrôle technique automobile (ENACTA), Abdallah Ghrieb, le parc automobile compterait en réalité 5,5 millions de véhicules.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

4 175 827

Le nombre de véhicules composant le parc automobile national, selon l'office national des statistiques (ONS).

PRODUITS DE BASE

■ CAFÉ ☞

Les cours du café ont poursuivi leur progression la semaine dernière, le prix de l'arabica grimpeant même un nouveau record depuis 13 ans, à 204,60 cents la livre à New York mardi, alors que le prix du robusta sont montés jeudi à 1.975 dollars la tonne, un sommet depuis deux ans. Les cours étaient soutenus par un regain d'intérêt des investisseurs spéculatifs, alimenté par un billet vert toujours affaibli, notait un analyste. Autre source persistante de soutien pour les cours, des conditions météorologiques défavorables alimentaient des craintes sur la récolte en cours. Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en janvier ressortait à 1.959 dollars vendredi vers 15h30 GMT.

■ SUCRE ☞

Les prix du sucre ont accentué leur hausse, portés par des achats spéculatifs mais aussi des risques de rétrécissement de l'offre. De fortes pluies dans la région centre-sud du Brésil et en Australie pourraient entraîner une réduction de la production de sucre dans ces deux pays, qui sont respectivement le premier et le huitième producteur mondial. Sur le Liffe de Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en mars valait 723,20 livres vendredi vers 15h30 GMT. Sur le NYBOT-ICE américain, la livre de sucre brut pour livraison en mars valait 29,09 cents.

■ CACAO ☹

Les cours de la fève brune sont repartis en légère baisse la semaine passée, les investisseurs s'assurant quelques bénéfices avant la clôture de leurs comptes pour le mois. Ce recul restait cependant limité par la faiblesse persistante du billet vert, de nature à favoriser les achats de matières premières

libellées en dollar, comme le cacao new-yorkais. Le marché optait également pour la prudence à l'approche d'une élection présidentielle le 31 octobre, en Côte d'Ivoire, le premier producteur mondial de cacao. Sur le Liffe de Londres, la tonne de cacao pour livraison en décembre cotait 1.858 livres sterling vendredi vers 15h30 GMT.

■ CÉRÉALES

Les prix des céréales ont connu la même tendance haussière la semaine dernière sur le marché de Chicago.

■ BLÉ ☞

Les prix du blé ont bondi soutenus selon les analystes par deux éléments : la Russie a confirmé le maintien de l'embargo sur ses exportations de céréales jusqu'en juillet 2011 et le département américain de l'Agriculture a estimé dans son relevé hebdomadaire que seulement 47% des cultures de blé d'hiver étaient jugées «bonnes à excellentes», contre 64% un an plus tôt.

■ MAIS ☞

Le maïs a suivi la même tendance, reprenant une partie de ce qu'il avait perdu après sa forte progression du début du mois, alors que la demande demeurait soutenue notamment pour la fabrication d'éthanol. «Le dollar et les autres marchés sont des facteurs de soutien, mais les fondamentaux de ces marchés sont assez solides en eux-mêmes», a noté un analyste.

■ SOJA ☞

Les cours des graines de soja ont atteint des nouveaux sommets depuis septembre 2008, montant à 12,4850 dollars jeudi. «Même si on attend une récolte importante, la demande surpasse toujours l'offre

actuellement», a un analyste, alors que le soja bénéficiant largement des ventes à l'exportation à destination de la Chine. Le contrat de soja pour livraison en janvier valait 12,32 dollars.

■ MÉTAUX DE BASE (-)

Les prix des métaux de base échangés au London Metal Exchange (LME) ont connu une semaine mitigée qu'ils ont terminée en baisse, suivant les fluctuations du dollar sur un marché prudent. Les cours ont fluctué sur fond de spéculations autour des nouvelles mesures d'assouplissement monétaire que pourrait prendre la semaine prochaine la Réserve fédérale américaine (Fed). «La volatilité sur les métaux de base s'est accrue ces dernières semaines, et alors que le marché reste obnubilé par le dollar, il y a des chances pour un retournement à la baisse» des métaux, a indiqué un analyste. Sur le LME, une tonne de cuivre pour livraison dans trois mois valait 8198 dollars la tonne vendredi à 14h30 GMT, l'aluminium valait 2340 dollars la tonne, le plomb valait 2449 dollars la tonne, l'étain valait 25,675 dollars, le nickel valait 22,920 dollars la tonne et le zinc valait 2428 dollars.

■ PLATINE/PALLADIUM ☹

À l'instar des autres métaux précieux, les platinoïdes se sont repris la semaine dernière, le palladium ayant même grimpé vendredi à 645,75 dollars son plus haut niveau depuis mai 2001. «Cette hausse du palladium peut être attribuée aux inquiétudes croissantes qu'un rétrécissement du marché pourrait intervenir plus rapidement que prévu initialement, après l'annonce de stocks au bord de l'épuisement en Russie», expliquaient les analystes. Sur le London Platinum and Palladium Market, l'once de platine a fini à

1700 dollars vendredi.

■ MÉTAUX PRÉCIEUX

Les prix de l'or et de l'argent se sont ressaisis profitant à nouveau de leur statut de valeurs refuges.

■ OR ☞

L'or, dont le prix avait dégringolé de plus de 70% il y a deux semaines, s'est sensiblement repris, évoluant entre 1320 dollars et 1350 dollars l'once tout au long de la semaine. «Les prix de l'or se calquent de plus en plus sur les mouvements du marché des changes, les indicateurs macro-économiques et les anticipations du marché relatives aux mesures d'assouplissement monétaire» que la Réserve fédérale américaine pourrait adopter la semaine prochaine, observait un expert du marché. Le marché de l'or «continue d'être porté par les interrogations sur l'état de l'économie mondiale» mais aussi par «la prolongation de politiques monétaires accommodantes» dans les pays développés, confirmait jeudi dans son rapport trimestriel Le Conseil mondial de l'or.

■ ARGENT ☞

L'argent a remonté dans le sillage de l'or, franchissant à nouveau le seuil des 24 dollars l'once. Le métal gris «a toujours été à la merci des mouvements de correction de l'or, et c'était ce qui était intervenu la semaine dernière, quand les prix sont tombés sous la barre des 23\$ avant de finalement se ressaisir», observait un expert. «De solides flux d'investissements vers les véhicules d'investissements (ETF) adossés à des stocks physiques d'argent pourraient indiquer que certains investisseurs se tournent désormais vers l'argent, meilleur marché, au détriment de l'or», a-t-il ajouté

PÉTROLE

Les prix du baril terminent en baisse

Les prix du pétrole ont achevé la semaine en baisse malgré l'annonce largement attendue, d'une accélération de la croissance aux Etats-Unis. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre s'échangeait à 82,53 dollars sur l'Inter Continental Exchange de Londres, en recul de 1,06 dollar par rapport à la clôture de la veille, alors que le baril de light sweet crude (WTI) à échéance semblable lâchait 1,33 dollar à 80,85 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Le brut continuait à être affecté par le renchérissement du dollar, qui rend moins attractifs les achats de matières premières libellées en cette monnaie, pour les investisseurs détenant d'autres devises. Le marché semble ignorer

l'annonce des chiffres de croissance américaine, dont la teneur avait été anticipée par les analystes. Selon le département du Commerce américain, le produit intérieur brut du pays a augmenté pendant les trois mois d'été de 2,0% en rythme annuel par rapport au deuxième trimestre. En outre, la surabondance de l'offre disponible, que reflète le niveau historiquement élevé des stocks de brut aux Etats-Unis, «empêchent les cours du brut de remonter vers les 85 dollars, tandis que l'intérêt des investisseurs les empêchent de retomber sous le seuil de 80 dollars», commentaient des experts. R. E.

CHANGE

Fin de semaine stable pour l'euro

L'euro se stabilisait en fin de semaine face au dollar, qui restait pénalisé par la perspective de voir la Banque centrale américaine (Fed) faire marcher la planche à billets pour relancer l'activité, malgré l'accélération de la croissance des Etats-Unis à son troisième trimestre. Vers 21h GMT, la monnaie européenne valait 1,3929 dollar, comme jeudi soir. L'euro a effacé ses pertes face au dollar après la publication des chiffres de la croissance aux Etats-Unis. Ils «ont mis en relief une croissance modeste et une inflation très réduite, ce qui soutient la vue répandue que la Réserve fédérale va procéder à un nouvel assouplissement monétaire la semaine prochaine», a expliqué un expert financier. Le

marché parie sur l'annonce d'injections de liquidités sur les marchés, une perspective qui a déjà fait chuter le dollar depuis la mi-septembre. Ces mesures reviennent en effet à «créer de la monnaie» et diluent donc la valeur de la monnaie en circulation. Selon une première estimation publiée vendredi, le produit intérieur brut du pays a augmenté pendant les trois mois d'été de 2,0% en rythme annuel, un chiffre conforme aux attentes des analystes, et supérieur à celui du trimestre d'avant (+1,7%) mais inférieur au potentiel de croissance du pays. Le facteur inflation est ressorti en dessous des attentes. R. E.

Faites votre CHOIX!!!

Garantie
12
mois

... plus de 40 models disponibles chez Darkom



TOSHIBA

SATELLITE L450-173

- CPU PENTIUM, RAM 3Go, 320Go.DD
- ECRAN 15,6"
- DVD, WIFI, WEBCAM

53 000,00 DA



TOSHIBA

TOSHIBA L500-1WM

- RAM 4Go, 500Go.DD
- ECRAN 15,6"
- DVD, WIFI, WINDOWS 7, WEBCAM

64 000,00 DA

TOSHIBA

SATELLITE L505-13X

- INTEL I3-330M RAM 4Go, 320Go.DD
- ECRAN 15,6"
- DVD, WIFI, WINDOWS 7, WEBCAM

83 000,00 DA



acer

E machine 725

- RAM 2Go, 250Go.DD
- ECRAN 15,6"
- WIFI, WINDOWS 7, WEBCAM

49 000,00 DA



TOSHIBA

VIO

acer

images non contractuelles

Kouba, 75 rue des freres abdeslami, 021 28 87 40
Dely Ibrahim 119 bois des cars 021 36 78 05
Blida, 9 bd larbi tebessi, 025 31 15 74

DAR < OM
Multimédia

Constantine, 8 rue BAHIDJ M. Nedjma, 031 93 79 44
Tizi ouzou nouvelle ville (la tour) 026 21 88 50
Setif, rue 1er novembre 1954, 036 93 91 82
Oran, 9 rue Med 5michelet, 041 39 89 99



CREATIFS!

PRETS POUR UNE NOUVELLE MISSION?

\Concours créatif\
\Thème: Sensibilisation au dépistage du cancer du sein\ 

\À gagner! UN AFFICHAGE public de ta maquette ET DE NOMBREUX CADEAUX

Organisée par
TBWA\DJAZ

concours@tbwadjaz.com
Connectez-vous sur
tbwadjaz.com/concours
ou rejoignez notre groupe sur 

Avec le soutien de la Société Algérienne d'Oncologie Médicale

Nos partenaires médias  **El Watan** 